

VIE DE SAINT FIACRE
solitaire de la Brie, au VII^e siècle

par l'Abbé GRANDTRAIT
curé de la paroisse de St Fiacre

(Diocèse de Meaux)

[Bz. MEAUX]. Ph.

4

[B₂. MEAUX.] Ph

VIE DE SAINT FIACRE

SOLITAIRE DE LA BRIE, AU VII^e SIÈCLE

PAR L'ABBÉ GRANDTRAIT

Curé de la paroisse de Saint-Fiacre

(DIOCÈSE DE MEAUX)



MEAUX

A. LE BLONDEL, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

PLACE DE LA CATHÉDRALE ET RUE SAINT-REMY, 2

—
1881

[n^o 63] Ph

~~~~~  
MEAUX. — IMPRIMERIE A. LE BLONDEL.  
~~~~~


PRÉFACE

Peu de provinces ont été aussi largement favorisées du ciel que la terre de Brie.

Je ne veux pas parler de la richesse et de la fécondité de son sol : c'est une vérité trop connue. Mais, sous le rapport religieux, quel pays fut plus fertile en saints et en fondations pieuses, surtout au septième siècle ?

Le sol, déjà si riche des dons de la nature, voit naître une richesse bien supérieure, celle des dons de Dieu, qui se montra vraiment prodigue dans ses libéralités.

Presque à chaque pas, nous y rencontrons aujourd'hui des noms, des ruines, qui témoignent de la sainteté des siècles passés. Ici, une abbaye ; là, une collégiale ; à côté, un prieuré conventuel ; plus loin, d'autres couvents ou communautés tant d'hommes que de

femmes ; des commanderies ou bénéfices des religieux de Malte ; un grand nombre de prieurés simples, d'hôpitaux et de chapelles.

La multiplicité de ces établissements pieux prouve la foi de nos ancêtres, la conviction qu'ils avaient de la difficulté de se sauver au milieu des dangers du monde, et, par conséquent, leur empressement à ouvrir des asiles pour servir Dieu dans le silence et la retraite.

Les cloîtres ne renfermaient pas seulement des personnes de basse extraction ; il est à remarquer que, chez nous, les plus grands saints appartiennent aux classes élevées. Princes et princesses ne dédaignaient pas de vivre à côté du roturier, sous le même toit, soumis aux mêmes règlements, au même régime, sans distinction d'origine. Le noble ne cherchait, au contraire, à se distinguer que par une plus grande humilité et une exactitude plus exemplaire à la règle. Où sont donc, aujourd'hui, les résultats des travaux de ces nobles ouvriers évangéliques ? Ils ont semé ; les siècles suivants ont récolté. Et, aujourd'hui, il n'y a plus, pour ainsi dire, d'appa-

rence de semence. Le germe s'est éteint au contact du refroidissement des cœurs.

La plupart de nos monastères ont été convertis en fermes; et aux chants pieux de nos moines ont succédé les horribles blasphèmes.

Le jour du Seigneur n'y est plus respecté; et le mouvement des ouvriers et le bruit des machines, les dimanches et les fêtes, sans distinction de jours, viennent vous avertir que le sol de la Brie est toujours fécond... mais en vain y chercherez-vous le bon grain de l'Evangile. Je l'ai dit, la bonne semence a disparu.

Je ne viens pas examiner, ici, les causes de cette irréligion. Je craindrais d'y rencontrer trop d'ingratitude, en raison des bienfaits temporels dont la Providence a doté cette terre privilégiée. J'aime mieux trouver ma consolation dans son glorieux passé, en offrant aux lecteurs pieux un beau et noble caractère, qui a illustré notre pays par ses vertus, ses mérites, ses bonnes œuvres.

En présentant au public la vie d'un saint qui brille à la tête de cette nombreuse pléiade

apparue dans la Brie au septième siècle, je n'ai pas la prétention de faire un ouvrage nouveau.

J'écris, non pour faire de la science hagiographique, mais pour l'instruction des pèlerins, qui aiment encore à fréquenter les quelques sanctuaires de notre diocèse. Bien des personnes sérieuses que j'ai rencontrées, et qui ne sont pas étrangères au pays de saint Fiacre, ignorent le véritable endroit de sa solitude. Plusieurs placent son ermitage à la fontaine. J'ai lu, dans un acte public rédigé par un de mes prédécesseurs, que la chapelle de la fontaine était la véritable chapelle de l'ermitage.

D'autres, en grand nombre, ne connaissent pas l'origine de la chapelle et de la fontaine de saint Fiacre.

Quelques-uns se demandent encore quelle est la vraie source miraculeuse et traditionnelle. Autrefois, beaucoup de pèlerins s'acheminaient à une fontaine, voisine de celle de la chapelle, pour y faire leurs dévotions, sur

la foi d'ignorants, qui leur indiquaient cette dernière source comme étant la vraie.

Quelques détails seront donc nécessaires pour l'instruction du pèlerin. En outre, des modifications ont été faites, des changements sont survenus, soit au monastère, soit à l'église, dans le cours des années. Des notes sur ces variations seront peut-être bien accueillies des lecteurs.

Au bonheur que j'éprouve de publier ce petit ouvrage s'ajoute l'espérance qu'il pourra produire quelque bien.

CHAPITRE PREMIER

Saint Fiacre arrive à Meaux. — Son entrevue avec saint Faron, qui l'admet pour son disciple dans le monastère de Sainte-Croix.

Vers l'an 630, arrivait dans la ville épiscopale de Meaux un jeune étranger, dont l'extérieur, quoique modeste, révélait cependant une éducation distinguée. Son nom d'origine était Fèfre, l'*Ecossais* ou l'*Irlandais*, et son nom populaire d'aujourd'hui est Fiacre. Il s'achemina vers le palais épiscopal. L'évêque saint Faron l'accueille avec la tendresse et la bonté d'un père, le cœur d'un ami, le dévouement d'un Pontife.

Le nouvel hôte se fait connaître en quelques mots à ce nouveau père spirituel que la Providence vient de lui choisir. Il était fils d'Eugène IV, roi d'Ecosse. Il fut élevé par un saint évêque du nom de Conan, qui lui donna une éducation fortement chrétienne. Les racines en furent si profondes que saint Fiacre, fils de roi, prit bien vite une énergique résolution, celle d'abandonner toutes les espérances et les vaines séductions d'un trône pour se faire le plus humble des serviteurs de Dieu.

Qualités du corps et de l'esprit, jeunesse et fortune, auguste naissance, sceptre et couronne, tous ces avantages n'étaient à ses regards de chrétien que de brillantes illusions, des chimères impuissantes au bonheur réel de l'existence.

Il médite les sérieuses leçons de son maître, et Dieu lui fait comprendre que la gloire du Ciel est le seul bien digne de son ambition : le reste est un songe, une fumée, une vapeur.

Comme Abraham, le serviteur de Dieu prête l'oreille à la voix du Ciel, qui lui ordonne de quitter son pays pour venir habiter une terre étrangère.

A cette époque, c'était une coutume des habitants de la Grande-Bretagne d'abandonner leur patrie pour faire le pèlerinage de Rome ou pour s'établir dans des pays éloignés et y pratiquer les conseils évangéliques.

Pour imiter ces dévots fugitifs de leurs foyers, et aussi par la crainte de voir son inclination à la retraite contrariée par ses parents, Fiacre quitte secrètement la maison de son père, et, revêtu d'habits pauvres, livrée des serviteurs du Christ, il s'embarque sur un vaisseau et traverse les mers.

La France possédait alors plusieurs saints évêques et de saints religieux, honneur de l'Eglise et ornements de leurs diocèses. La terre de Brie, en particulier, recevait abondamment cette grâce du Ciel.

C'était l'époque de l'efflorescence de l'Eglise meldoise.

O rivages fortunés de la Marne et du Morin, vous comptez aujourd'hui le nombre et le rapport de vos troupeaux, de vos usines, de vos moulins, de vos papeteries, et vous vous en faites gloire. Oui, les papiers du Morin alimentent les banques de France et de l'étranger. Ils font gémir les presses; ils inondent l'Europe : voilà les lauriers du dix-neuvième siècle.

Vos gloires du septième, c'était de compter les établissements religieux, les abbayes, les monastères, et les saints qui les remplissaient : saint Aile, abbé de Rebais; saint Philibert, son disciple; saint Chillen; saint Furcy, abbé de Lagny; saint Ouen, le vénérable Adon, son frère, fondateur de l'abbaye de Jouarre; saint Authaire, père de ces deux saints; sainte Fare, sainte Telchide et sainte Bertille, abbesses, qui gouvernaient de saintes religieuses dont la vie, dégagée de la corruption du siècle, remplissait la maison du Seigneur de la bonne odeur de leurs vertus.

Saint Faron, en présence duquel Fiacre se trouve, avait lui-même abandonné les pompes du siècle, les délices mondaines, pour vivre dans la pénitence et suivre Jésus-Christ dans l'état ecclésiastique. Il avait paru avec éclat à la cour de Théodebert et à celle de Clotaire; mais, désabusé des illusions de la terre, il avait employé ses biens

à la fondation des monastères et au soulagement des pauvres.

L'hospitalité généreuse et affectueuse qu'il accordait aux étrangers avait porté sa réputation au delà des mers. Ses libéralités bien connues lui attiraient tous les jours de nouveaux hôtes.

Fiacre, persuadé qu'un évêque si zélé pour le salut de son peuple, et si charitable envers les pèlerins avait l'esprit de Dieu, venait donc se mettre sous sa protection et lui demander des conseils. La Providence, voulant particulièrement honorer l'épiscopat de saint Faron, conduisit le jeune prince jusqu'aux pieds du saint évêque, qui le regarda comme un présent du Ciel.

Ces deux grandes âmes, cœurs d'élite, ne furent pas longtemps à se comprendre. La similitude de leurs pensées, de leur manière d'envisager les événements humains les firent vite sympathiser.

Selon le précepte évangélique, tous deux avaient abandonné père, mère, proches et amis. Tous deux avaient cédé à leur attrait pour la pénitence, en méprisant un vain luxe, en fuyant les dangers de la cour. Tous deux avaient une égale inclination à la retraite; car le saint évêque aimait souvent à échanger sa résidence épiscopale contre la vie du cloître; et il prenait plaisir à s'édifier avec les religieux de son abbaye de Sainte-Croix, qu'il avait fait construire récemment dans un faubourg de la ville. Tous deux, animés de la même foi vive, épanchaient leurs cœurs l'un dans l'autre.

Enfin, le bon prélat, désireux de faire profiter le diocèse de Meaux d'un exemple si rare du mépris des grandeurs humaines, l'agrégea au nombre de ses disciples dans son monastère de Sainte-Croix.

On peut juger de la ferveur des religieux de cette abbaye sous un modèle tel que saint Faron. Détachement du monde, mépris d'eux-mêmes, union étroite entre tous, cet ensemble de vertus édifiait le jeune novice Fiacre, et lui fit faire de rapides progrès dans la dévotion.

Saint Faron admirait le travail de la grâce, qui façonnait le nouveau religieux pour le rendre un grand saint. Sa profonde humilité et son esprit de mortification pour tout ce qui pouvait flatter les sens, attirèrent bientôt les regards de l'évêque, qui lui confia le soin de recevoir les hôtes.

Le saint homme s'acquitta de cet emploi avec le dévouement et la charité qui le caractérisaient. Aussi, Dieu ne tarda pas à récompenser ces vertus hospitalières par un miracle. Le vin manquait, Fiacre se met en prières, demandant à Dieu de considérer la disette du monastère. A l'imitation de Marie, aux noces de Cana, le serviteur de Dieu répète les mêmes paroles en faveur de ses hôtes : « Ils n'ont point de vin. » Dieu écoute instantanément la supplication du saint. Les tonneaux vides se trouvent aussitôt remplis d'une liqueur excellente. Fiacre eût bien désiré que ce prodige restât caché ; mais Dieu, qui voulait manifester la vertu

du saint, permit que les religieux connussent et l'état de disette et l'abondance qui lui succéda.

Le miracle est rendu public, et cette publicité qui fait rougir de confusion l'auteur du prodige l'engage à supplier saint Faron de lui donner une solitude où, loin des hommes et sous le regard de Dieu seul, il pût satisfaire son inclination naturelle à la retraite.

La ville était pour lui une prison et la solitude un paradis.

CHAPITRE II

Saint Fiacre prend possession de la terre de Breuil. —
Premiers miracles opérés dans sa solitude.

Saint Faron comprit qu'à son disciple bien-aimé, il fallait les parfums de la solitude, la liberté de l'heure de la prière, l'indépendance de la volonté, toujours dirigée vers Dieu, mais sans assujétissement à aucun règlement monastique.

« L'état d'anachorète, que vous voulez embrasser, lui dit le saint prélat, est de tendre vers Dieu, en se séparant des personnes du monde et de toutes les choses de la terre, par un dégagement entier de tout ce qui n'est pas Dieu, et par une application continuelle à cet Être souverain. Les solitaires doivent s'abandonner à la Providence pour le soin de leurs corps, comme pour celui de leurs âmes, et leur vie doit être cachée en Jésus-Christ, selon les paroles de l'Apôtre. C'est par les combats, ajouta-t-il, et par les mortifications que l'on acquiert les dispositions nécessaires pour vivre saintement dans le désert. »

Ces conseils, saint Fiacre les avait déjà médités. Il s'était préparé à la vie érémitique par un dépouillement total du vieil homme. L'homme nou-

veau avait puisé dans le monastère de Sainte-Croix de nouvelles forces contre les attaques du serpent.

Saint Faron fit voir qu'il avait bien jugé son disciple, en lui désignant un lieu fort retiré dans la forêt, où il pût s'unir plus étroitement à Dieu, en se séparant des hommes et de lui-même. La peine la plus sensible que souffrit notre anachorète, en cette occasion, fut celle de s'éloigner du saint prélat, qu'il regardait, à juste titre, comme son père et son maître.

Le pieux évêque, de son côté, ne la ressentit pas moins vivement. Ces deux saints s'étaient prêté des secours mutuels dans leurs besoins. Ils se communiquaient leurs lumières; ils se soulaçaient dans leurs travaux et se consolaient dans leurs peines. Il est facile de comprendre combien ce commerce spirituel leur était utile et agréable; mais Dieu rompt quelquefois les liaisons les plus saintes, en séparant les personnes qu'il a unies lui-même, soit qu'étant jaloux de notre cœur, il veuille être aimé sans partage, soit qu'il ait dessein de sanctifier les grandes âmes par la privation de ce qu'elles aiment le plus après lui.

Aux exhortations et aux conseils de saint Faron succèdent les adieux. Après les adieux, la séparation, et saint Fiacre va prendre possession d'une portion de terrain que son protecteur lui accorde dans la forêt de Breuil, à huit kilomètres environ de Meaux.

Cette forêt que la Providence avait choisie pour retraite à saint Fiacre, satisfaisait d'autant mieux le pieux dessein du nouveau solitaire, qu'elle était inaccessible aux bruits de la terre. Il y défricha le terrain nécessaire pour bâtir un oratoire et une cellule. L'oratoire fut dédié à la Sainte Vierge. Saint Fiacre, éloigné de tout commerce humain, n'oubliait pas de prendre pour patronne et pour avocate Celle dont le divin Fils consolait tous les pauvres volontaires par ces paroles évangéliques : « Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel des nids ; mais le fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. »

Dans son oratoire, il chantait les louanges du Créateur ; il apaisait par ses larmes la colère du Souverain Juge, irrité contre les hommes.

Dans sa cellule, il mortifiait sa chair par le jeûne rigoureux, et nourrissait son esprit des vérités de l'Evangile.

Dieu, qui mesure ses grâces aux bonnes dispositions de ses serviteurs, avait accordé à saint Fiacre une santé assez robuste pour pouvoir résister à toutes les fatigues de sa nouvelle position. Cependant, au corps humain le plus fort, il faut de la nourriture.

Le saint ermite, autant par délassement que par nécessité, cultivait un petit jardin, imitant ainsi bien d'autres saints qui, dans la retraite, se sont occupés du travail manuel.

Quoique située dans une forêt obscure, la retraite de saint Fiacre fut bientôt connue et visitée par des curieux, qui devinrent ensuite ses admirateurs. L'anachorète aurait désiré rester inconnu, mais la réputation de sa sainteté se répandit vite, de sorte que sa solitude devint un lieu très fréquenté. Elle fut d'abord l'asile des malheureux, puis des voyageurs et des étrangers. Les malades trouvaient auprès de lui la consolation dans leurs tristesses et le secours dans leurs besoins. De ses mains, il préparait la nourriture et pansait les plaies; de ses prières il guérissait. Il possédait surtout le don de faire disparaître miraculeusement une sorte de champignon ou excroissance de chair, qui n'existe plus aujourd'hui, et qu'on appelait, dans les siècles passés, *fic* ou *mal de Saint-Fiacre*, à cause de la facilité avec laquelle il guérissait cette infirmité.

Le saint solitaire ne se contentait pas du soulagement corporel. Modèle parfait de la pénitence, il y exhortait les pécheurs. Embrassé du feu divin, il l'allumait dans le cœur des autres. L'onction de ses discours persuadait les infirmes que nos péchés sont la source des maladies corporelles, et que, pour les guérir, il faut déjà faire disparaître les plaies spirituelles, les plus dangereuses de toutes, puisqu'elles nous privent de la vie de la grâce et nous conduisent à la mort éternelle.

Les guérisons miraculeuses avaient répandu au loin le nom de saint Fiacre. Des étrangers entre-

prireut de longs voyages pour profiter de ses conseils et de ses exemples.

De ce nombre fut saint Chillen ou Kilain, Ecosais et parent de saint Fiacre. A son retour de Rome, et passant par la Brie, il voulut être le témoin oculaire des merveilles que Dieu opérât par son serviteur saint Fiacre. Le saint anachorète le reçut avec une joie singulière. Ils se trouvaient unis par les liens de l'esprit et par ceux du sang. Ils goûtèrent quelque temps ensemble, dans la solitude, les délices du ciel, par la ferveur de leurs prières et la sainteté de leurs entretiens.

Saint Chillen vit les prodiges passer sous ses yeux. Par l'ascendant de la prière et l'imposition des mains, les malades se trouvaient guéris de leurs infirmités. Il vit le zèle de saint Fiacre pour les pauvres, le soin qu'il prenait de les instruire ; et c'est avec le plus saint enthousiasme qu'il s'écria que le mérite de saint Fiacre était encore supérieur à sa haute réputation.

Les deux amis devaient pourtant se séparer. Saint Faron, qui connaissait profondément les hommes et les aptitudes, jugea utile à l'Eglise d'ordonner saint Chillen prêtre et de le faire apôtre de l'Artois. Mais les deux amis, séparés de corps pendant la vie, restèrent toujours unis par le lien des âmes ; et, après la mort, leurs ossements réunis attendent, dans la même châsse, l'heure de la résurrection.

CHAPITRE III

Nouveaux prodiges de saint Fiacre. — Il étend miraculeusement son terrain. — Histoire de Becnaude, et origine de la pierre de saint Fiacre.

La bonté avec laquelle saint Fiacre accueillait les pauvres et les malades; la généreuse hospitalité qu'il leur offrait; les prodiges qui accompagnaient les soins du corps et son zèle pour le salut des âmes, tant de merveilles réunies dans un seul homme faisaient affluer à cet endroit, autrefois si désert, une multitude de personnes qui réclamaient leur part d'aumônes, soit spirituelles, soit corporelles.

Le saint solitaire voyait avec regret que la maison qu'il avait bâtie pour ses hôtes devenait trop étroite, et que le terrain qu'il cultivait ne suffisait plus pour leur entretien. Sa charité en fut émue et lui fit prendre la résolution de recourir à son bienfaiteur.

Sa requête fut bien comprise. Il ne parlait pas dans ses intérêts. Avocat des pauvres et des nécessiteux, il plaidait la cause des infirmités humaines;

et pour continuer à les secourir, il lui faut une plus grande maison et un jardin plus spacieux.

Le pieux évêque lui accorde autant de terrain qu'il peut en défricher en un seul jour autour de son ermitage, ajoutant une seconde condition : qu'il soit environné d'un fossé. C'était, en quelque sorte, rappeler l'exemple de cet ancien Romain, auquel, pour avoir soutenu seul l'effort de l'ennemi au passage d'un pont, on accorda autant de terrain qu'il pouvait en labourer en un jour avec une charrue. Mais, entre le travail d'une charrue et celui d'une bêche, la différence est grande. Et puis, ce n'était pas un champ qui s'offrait au labour, mais une obscure forêt où le pied de l'homme n'avait jamais pénétré. Dans ce lieu agreste et sauvage, quel périmètre l'industrie du bûcheron pouvait-elle établir en un seul jour ?

Toutes ces réflexions n'abattaient pas la foi et le courage de saint Fiacre. Il n'objecte rien à la volonté de son supérieur ; c'est celle de Dieu, et la Providence disposait des événements pour faire éclater davantage la vertu du fidèle serviteur, et faire connaître à quel degré il possédait le don des miracles.

Le saint revient à son ermitage, avec la prière sur les lèvres et la confiance dans le cœur. Toute son espérance, il le comprenait bien, reposait en Dieu. Aussi, tout en traçant sur la terre avec sa bêche l'enceinte qu'il se propose d'adjoindre à son petit enclos, il prie, il prie toujours. Ses désirs

sont fixés vers Dieu, et, ô prodige ! à mesure qu'il avance, les arbres tombent à droite et à gauche, la terre s'entr'ouvre, et le fossé se creuse de lui-même.

Une femme, présente à cette merveille, et à laquelle le peuple a donné le nom de Becnaude, attribue à la magie cet effet de la grâce. Ainsi des Juifs, qui accusaient notre divin Sauveur d'opérer ses miracles au nom de Béalzébuth, prince des démons. Epouvantée, elle court avertir l'évêque, lui affirmant qu'il s'est bien trompé sur le compte de l'ermite de Breuil. Ce n'est pas un saint, comme il le pense. C'est un sorcier, un magicien, qui emploie des moyens infernaux pour déraciner les arbres de sa forêt. A bientôt, ajoute-t-elle, la destruction totale, s'il ne vient s'y opposer lui-même. Le saint évêque promet d'aller juger le fait, et la femme impatiente retourne vers le saint anachorète, qui, tranquillement, continuait son travail, ou plutôt rendait grâces à Dieu dans une méditation profonde, du bienfait qui s'opérait miraculeusement sous ses yeux. Elle le charge d'injures et lui défend, de la part de l'évêque, d'achever l'ouvrage commencé, ajoutant que le prélat venait lui-même lui intimer cette défense.

Le saint ermite comprend qu'il faut se résigner et attendre patiemment la fin de cette nouvelle épreuve. Il cesse son travail, et, la tristesse dans le cœur, il va s'asseoir sur une pierre, à quelques pas de là. Dieu permettait cette difficulté pour

rendre saint Fiacre plus petit à ses yeux et pour lui faire comprendre que toutes les vertus sont des dons du ciel, et que si les saints réussissent dans de sublimes entreprises, c'est à Dieu seul qu'ils doivent en rendre gloire.

Votre tristesse, dit le Seigneur, se changera en joie. En effet, Dieu ne tarda pas à consoler son serviteur et à manifester sa vertu par un nouveau miracle. La pierre sur laquelle il vient de s'asseoir, perdant sa dureté naturelle, s'amollit comme la cire et reçoit l'empreinte de son corps. Ce second miracle confirmait le premier.

Saint Faron, convaincu par le témoignage des yeux, conçut encore plus d'estime pour le saint solitaire. L'évêque, en effet, s'était présenté, selon sa promesse, et à la vue du double miracle, il glorifia Dieu et reconnut tout le mérite de son saint ami. Le père spirituel avait déjà de grands sentiments de tendresse et de considération pour le serviteur de Dieu; mais, dès ce moment, ces qualités s'accrurent encore. Il regardait comme un grand avantage pour son diocèse d'avoir un homme d'une vertu si rare. Il le consultait dans ses doutes comme un oracle, il recevait ses avis comme venant du ciel, et il le visitait fréquemment dans son ermitage. La familiarité qui régnait entre ces deux saints était si grande qu'on eût dit qu'ils n'étaient qu'un cœur et qu'une âme.

La pierre qui fut l'objet du miracle a été conservée, d'abord, dans l'Eglise du monastère. Elle

est de forme circulaire ; on la voit aujourd'hui à l'église paroissiale, dans une petite chapelle, dite le tombeau de saint Fiacre. Pour la commodité des pèlerins, aussi bien que pour la décence, on l'a posée sur un piédestal. Ceux qui sont affligés de certaines maladies vont s'y asseoir avec modestie, et la tradition séculaire rapporte que leur foi a été souvent récompensée par la guérison.

Dieu s'était évidemment déclaré favorable à notre anachorète contre son injuste accusatrice, et le nom de *Becnaude* est resté populaire dans nos contrées, pour désigner la femme méchante, emportée et calomniatrice. C'est un nom odieux, que les siècles et les peuples ont conservé pour venger à perpétuité la réputation de saint Fiacre.

Notre anachorète pouvait maintenant poursuivre son dessein. Dieu lui avait prouvé que l'œuvre lui était agréable, en l'aidant à étendre l'espace pour construire le nouveau bâtiment et agrandir son jardin.

Les pauvres et les malades n'en souffrirent pas. C'était pour eux que saint Fiacre avait prié, sollicité, obtenu. Il distribuait des aumônes plus abondantes, car les libéralités augmentaient à la vue de l'esprit d'abnégation du saint solitaire.

CHAPITRE IV

L'entrée de la Chapelle de Saint-Fiacre autrefois interdite
aux femmes.

Nous lisons dans la vie des saints solitaires qu'ils s'entouraient de toutes sortes de précautions pour éviter la présence et la conversation des femmes. Ils portaient ce point de leur règle jusqu'au scrupule, et la vie des saints nous apprend que quelques-uns, trop confiants dans leurs propres forces, ont payé fort cher leur témérité, et ont dû s'imposer, par suite, de longues et rudes pénitences.

Saint Fiacre, persuadé que la fréquentation des personnes du sexe ne pouvait être que dangereuse et fort préjudiciable à la vertu des solitaires, se fit une règle inviolable de n'en admettre aucune dans son ermitage. C'est, un bruit répandu parmi le peuple que le souvenir de Becnaude aurait influé sur sa décision. C'est prêter gratuitement à saint Fiacre un motif de ressentiment dont son âme était incapable.

Qui nous empêche de croire qu'il puisait à la

vraie source cette résolution déjà admise dans les monastères de son pays. Saint Colomban faisait observer très rigoureusement cette loi. Nous savons que la reine Brunehaut, piquée entr'autres choses de la singularité de cette observance, se porta, sous ce prétexte, aux dernières extrémités contre le saint abbé. C'était donc un usage adopté dans les monastères d'Irlande. Saint Colomban l'introduisit en France, et saint Fiacre l'observa inviolablement jusqu'à la mort.

Non content d'interdire aux femmes l'entrée de sa maison par un véritable zèle pour la clôture régulière, le saint solitaire donna une sanction à sa loi en priant Dieu de punir par un châtiment visible celles qui l'enfreindraient. Jusqu'à la grande Révolution, les femmes chrétiennes ont toujours respecté cette défense, en s'abstenant religieusement de pénétrer dans la chapelle, où le saint fut inhumé.

Dieu a même autorisé par des miracles ce point de discipline, et s'est plu à prouver, par les châtimens rigoureux dont il a puni celles qui l'ont méprisé, qu'il avait exaucé la prière de son serviteur. Quelques-unes, en effet, soit par mépris, soit par une témérité présomptueuse, ont cru devoir s'exempter de cette loi et franchir les bornes que la modestie et la piété de saint Fiacre leur avait prescrites. Elles l'ont osé faire sans scrupule, mais le châtiment a suivi de près l'infraction. J'en rapporte ici quelques exemples, pour faire voir

combien Dieu est jaloux de l'honneur de ses saints.

Une dame de qualité, voulant éprouver si cette loi était générale, et n'osant pas s'exposer elle-même, fait entrer violemment dans l'ermitage une de ses servantes. Sa témérité est à l'instant châtiée. La servante qu'elle avait poussé à la violation de la règle ne souffrit aucun mal, et la dame perdit un œil. Elle reconnaît sa faute, en demande pardon à Dieu et au saint, et après avoir obtenu sa guérison par les mérites de saint Fiacre, dont elle éprouva, presque en même temps, et les rigueurs et les faveurs, elle offrit à son Eglise, en mémoire de ce double miracle, une pièce de terre qui porte encore aujourd'hui le nom de *La Pièce à l'œil*. Il se trouve actuellement dans l'église un petit tableau commémoratif du fait.

Une femme de Lagny, méprisant aussi la défense, entre audacieusement dans l'ermitage du saint : mais à peine ses pieds l'ont-ils profané qu'il lui survient une grosse tumeur à une jambe et le pied s'enfle de telle sorte qu'elle ne peut plus avancer.

En 1623, une femme du faubourg Saint-Germain à Paris, s'imagina qu'il était au-dessous d'elle de s'assujettir à la loi commune. Elle entre fièrement dans la chapelle, et aussitôt frappée comme d'un coup de foudre, elle devint folle et furieuse. Il faut l'emporter au milieu des cris et des gémissements de sa famille.

Dieu est outragé dans la personne de ses saints, mais sa miséricorde met aussi quelquefois des bornes à sa vengeance. A force d'instances et de prières à Dieu et à saint Fiacre, les parents de la malheureuse obtiennent une partie de ce qu'ils demandent. La fureur s'apaise, mais la femme resta folle.

Par ces prodiges, Dieu se déclarait évidemment le protecteur des lois que le saint anachorète avait établies, et, nous le répétons, dans les siècles passés, les femmes vertueuses ont toujours gardé fidèlement cette réserve.

La reine Anne d'Autriche elle-même ne se crut pas dispensée, par son rang, de cette prohibition générale. Elle avait trop de religion pour se croire permis ce que les saints n'approuvent pas. Lorsqu'en 1641, elle vint rendre ses hommages au tombeau de saint Fiacre, elle resta confondue dans la foule des pèlerins. Comme les autres femmes, elle se prosterna de loin, et offrit humblement sa prière, agenouillée à la porte de la chapelle. Sa piété lui disait que le privilège des têtes couronnées s'arrête au sanctuaire, et qu'on ne perd rien de sa grandeur à savoir s'humilier devant les amis de Dieu et respecter les volontés des saints.

Deux vers latins ont exprimé cette défense, quoiqu'ils en faussent le motif :

*Fœmina quæ læsit blasphemio murmure sanctum
Fœdus quod sancti non intrat fœmina templum.*

En voici la traduction :

« La femme dont le venin a noirci la réputation
du saint, est la cause de l'interdiction de sa cha-
pelle aux personnes de son sexe. »

Un dicton populaire en bouts rimés vient con-
firmer cette sentence :

Ni Becnaude ni Becnelle,
N'entreront dans ma chapelle.

J'ai dit plus haut que le motif de la défense,
rapporté ici, n'est pas vrai ; j'en ai présenté les
raisons. D'ailleurs, comme je l'ai fait observer, il
ferait soupçonner le saint de quelque ressentiment
peu en rapport avec ses habitudes et son caractère
de charité.

CHAPITRE V

Saint Fiacre refuse la couronne d'Ecosse. — Sa mort.

Pendant que saint Fiacre aspire dans sa solitude à imiter la vie des anciens Pères du désert, il se passait des événements graves en Écosse, son pays natal, et dans sa famille. Le roi son père était mort, et son frère Ferquard, appelé à lui succéder, fatiguait, par son mauvais gouvernement, le peuple et les Etats du pays. C'était un prince adonné aux vices les plus honteux, et qui laissait beaucoup douter de l'orthodoxie de sa croyance. Tous ces crimes excitent une révolte contre lui. Ses sujets le renversent du trône et le chargent de chaînes ; triste exemple des caprices de la fortune, et des revers que la Providence permet dans le châtimement des coupables.

« La Couronne, disent les historiens du pays, est offerte à notre saint ermite. Elle lui était due par le droit de naissance. Mais, quels honneurs, sur la terre, sont capables de tenter un cœur droit qui n'aspire qu'au royaume des Cieux ! Les ambassadeurs ne manquèrent pas d'arguments pour :

l'engager à accepter la couronne et le sceptre. En vain, ils le pressent de leurs sollicitations réitérées.

« La Providence, leur dit saint Fiacre, disposera de cette couronne pour sa gloire, comme elle le jugera à propos. Le Ciel est le seul héritage que j'ambitionne. » Les ambassadeurs pressaient toujours, et pour se délivrer de leurs importunités, saint Fiacre appelle le ciel à son secours.

Pénétré d'un sentiment sublime, il prie Dieu de le couvrir de lèpre pour un temps, afin que l'horreur de ce spectacle oblige les ambassadeurs à se retirer. Que pouvaient-ils faire, en effet, à la vue de ce corps ulcéré, objet de répugnance pour leurs yeux et pour leurs cœurs ? Reconnaître la volonté de Dieu, adorer ses desseins et quitter en toute hâte le bienheureux anachorète, en admirant des vertus si sublimes d'abnégation et d'humilité.

Pour arriver à ce degré de perfection dans le dépouillement de soi-même, il fallait être bien persuadé, par les lumières de la foi, que les grands du monde sont de grands obstacles au salut et que la lèpre même, toute horrible qu'elle paraisse, est plus supportable à une âme qui a goûté Dieu, que le danger de le perdre où les prospérités nous exposent.

Cet événement qui arriva au commencement de la vie érémitique de saint Fiacre, ne contribua pas peu à augmenter son esprit de désintéressement, de pauvreté, de mortification. Il dut, sans

doute, surprendre les députés ; mais, quel sujet d'édification pour le royaume de France et le diocèse de Meaux, en particulier !

La prose et la poésie dans les légendes et les mystères de saint Fiacre, le pinceau, le ciseau ont reproduit à l'envi un fait aussi exceptionnel, et lorsque la peinture nous offre le tableau d'un saint refusant une couronne, le jugement ne s'y trompe pas, il nous fait dire : Voilà saint Fiacre.

Les ambassadeurs écossais avaient quitté l'humble retraite, et saint Fiacre rendit grâces à Dieu de l'avoir fait sortir triomphant d'une épreuve aussi rude. Il se montra plus servent encore et plus rigoureux dans les exercices de la pénitence. Il était ennemi de son corps, dont il voulait faire un esclave. Son travail, accompagné du jeûne le plus sévère, n'était interrompu que par les saints exercices de la prière.

Pourrait-on compter ses actes de charité pendant quarante ans qu'il vécut dans sa retraite ?

Quel fut son empire sur le démon, sur le monde, sur lui-même ? Les prodiges qui suivirent sa mort sont plus éloquents que les paroles humaines.

Saint Faron venait souvent jouir dans la solitude de saint Fiacre des douceurs de ses entretiens. Ils méditaient ensemble les années éternelles. La pensée de la mort, que les hommes cherchent tant à éloigner, paraissait consolante à ces deux amis de Dieu. Ils aspiraient au moment suprême comme

le prisonnier à l'heure de la délivrance et de la liberté. Tous les jours, saint Fiacre coupait les quelques racines qui l'attachaient encore au monde. Sa charité, comme un feu sacré, consumait insensiblement les restes de désirs trop séculiers. Il opérait une entière transformation de lui-même, pour entrer libre et dégagé dans la pleine jouissance du souverain bien.

Si nous en croyons le récit de l'abbé Ansart, qui puisait souvent ses documents au Cartulaire des religieux de Saint-Fiacre, le pieux solitaire aurait reçu dans sa retraite la visite de Syre, sa sœur. Après quelques entretiens pieux, le saint anachorète l'adressa à sainte Fare, sœur de saint Faron, abbesse de Faremoutiers.

Elle fut reçue honorablement dans cette abbaye, qui était l'asile et le refuge des princesses françaises et étrangères. Sainte Fare, après l'avoir instruite des maximes de la vie spirituelle, lui permit de faire des recherches pour la découverte du tombeau de saint Savinien, premier évêque de Sens. C'était ce motif qui l'avait fait venir en France. Ses bons désirs furent deux fois récompensés : elle trouva le tombeau aux environs de Troyes, sur une révélation du glorieux martyr, qui obtint encore pour elle la guérison de ses yeux.

Par reconnaissance pour saint Savinien, Syre se constitua gardienne du tombeau de son bienfaiteur, édifia une église en son honneur, qui dans

la suite, fut dédiée à sainte Syre, à cause d'une infinité de miracles que Dieu y opérait par l'invocation et les mérites de cette sainte.

Toussaints Duplessis pense que la parenté de sainte Syre et de saint Fiacre est contestable, et il distingue deux saintes Syres. L'une, engagée dans le mariage et patronne de Rilly, près de Troyes, et l'autre, vierge, que l'on croit avoir été d'abord religieuse à Faremoutiers, puis abbesse à Châlons-sur-Marne ; ce serait cette dernière que plusieurs historiens regardent comme sœur de saint Fiacre, et dont le culte était publiquement établi dans diverses églises de Meaux, au treizième siècle.

Quoiqu'il en soit, dit l'historien de l'Eglise de Meaux, la tradition de Faremoutiers ne porte pas expressément que sainte Syre fût sœur de saint Fiacre.

Il n'est pas possible d'accorder ces deux auteurs, puisque l'un place sainte Syre, vierge, dans le diocèse de Châlons, et l'autre dans le diocèse de Troyes. La légende de sainte Syre, rapportée par Ansart, serait donc douteuse.

Nous revenons à notre saint anachorète, qui, de son côté, ne cessait de répandre des bienfaits sur les malades dont le grand nombre réclamait son assistance et le secours de ses prières.

De tous les pays, où l'on entendait prononcer son nom, des malades se mettaient en marche ou se faisaient conduire. Leurs espérances n'étaient ja-

mais déçues. La réputation du saint était si universelle, que, plus tard, on l'appela le thaumaturge de la France.

L'exemple d'un semblable pouvoir est rare dans la vie des saints. Car, si quelques-uns ont eu le don de guérir certaines maladies et en certain temps, ils n'ont pas eu le pouvoir de guérir toutes sortes de maladies, en tout temps, comme saint Fiacre, qui, pendant sa vie, et après sa mort, n'a jamais cessé de se montrer propice à tous ceux qui l'ont invoqué avec confiance dans tous leurs besoins.

Le bon solitaire avait vieilli dans les austérités de la pénitence. Il attendait l'heure du repos éternel. Dieu lui en fit connaître le moment. Heureux de ce témoignage de la bonté divine, il va faire ses adieux à son protecteur et ami saint Faron, et en reçoit une dernière bénédiction. Puis, comme religieux de l'abbaye de Sainte-Croix, il avertit son supérieur et la communauté de sa fin prochaine. Il réclame le secours de leurs prières et leur assistance à sa dernière heure. Les religieux lui promirent de lui rendre les derniers devoirs au jour qu'il leur détermine.

Selon la pensée de saint Pierre Chrysologue, un chrétien doit apprendre tous les jours à mourir. Le saint homme, qui, à l'exemple de David, avait repassé ses années dans l'amertume de son âme, se dispose à la mort, comme s'il n'eût encore fait

aucun bien. Ce dernier sacrifice ne lui coûtait pas ; il l'avait fait à Dieu dès son entrée dans la solitude. Aussi, est-ce avec une grande joie qu'il voit arriver son dernier jour.

L'abbé de Saint-Faron et quelques religieux étaient venus, selon leur promesse, lui rendre les derniers devoirs. Il en reçut les sacrements de l'Eglise, et dans l'ardeur d'une dernière prière, il rendit son âme à Dieu, qui l'attendait pour lui donner un royaume éternel, en échange et récompense du royaume temporel, qu'il avait refusé pour son amour.

Ainsi finit sa vie le fils d'Eugène IV, roi d'Ecosse, le trente août de l'an 670, jour auquel toute l'Eglise célèbre sa fête.

Il donna à la Brie une courte joie, et ses jours, qu'à l'exemple de Titus il croyait perdus, quand ils n'étaient pas marqués de quelques traits de bienfaisance, se précipitèrent trop vite. Le bruit de sa mort précieuse s'étant répandu à Meaux et dans les pays environnants, le concours des peuples fut considérable pour l'accompagner à sa dernière demeure. Tous les malades qui touchèrent son corps furent guéris. La bêche dont il s'était servi pour creuser sa fosse fut placée à ses côtés, dans son tombeau. Les regrets étaient universels. Chaque famille pleurait son appui, sa consolation, sa joie. Mais la plus grande part de douleur était pour les pauvres et les affligés, qui

l'avaient toujours considéré comme leur protecteur et leur père.

Nous rappelons aux pèlerins que la fête patronale de Saint-Fiacre se célèbre, dans son église, le dimanche qui suit le 29 du mois d'août.

CHAPITRE VI

Miracles de saint Fiacre.

La confiance que le peuple avait en saint Fiacre pendant sa vie ne finit pas à la mort. Elle s'accrut, au contraire, d'autant plus que Dieu se plaisait à manifester par des miracles nombreux et la gloire de son serviteur dans le Ciel, et le crédit dont il jouissait auprès de lui. L'affluence des peuples à son tombeau, le concours des pèlerins qui venaient implorer son secours, donnèrent bientôt naissance à un bourg célèbre, qui a depuis porté son nom.

Les révolutionnaires de 93, qui cherchaient à supprimer Dieu et ses saints et tout ce qui rappelait un souvenir religieux, ne pouvaient pas manquer de s'attaquer à saint Fiacre, dont le nom était si populaire. Impuissants à détruire son culte dans le cœur des fidèles, ils firent disparaître le nom du bourg, pour le remplacer par celui de Breuil. Ce changement eut la durée de la première République. Les peuples croyaient au pouvoir, aux mérites de saint Fiacre, et ils voulaient

que, non-seulement son monastère et son église, mais les pierres des édifices, des maisons, les prés, les chemins, tout ce qui compose un pays, rédit le nom de celui qui avait tout sanctifié par sa présence, son travail, ses vestiges, ses vertus.

On aimait le nom de saint Fiacre parce que c'était celui d'un grand bienfaiteur, et on venait à Saint-Fiacre, parce qu'on était persuadé d'y trouver toujours, sinon la guérison, du moins une grande consolation.

Nous ne finirions pas, si nous voulions raconter ici toutes les guérisons surnaturelles qui se sont faites au tombeau de saint Fiacre et ailleurs, par son intercession. Un volume suffirait à peine pour en décrire une partie.

Si le don des miracles est une preuve authentique de la gloire des saints après leur mort, peut-on douter du crédit de saint Fiacre auprès de Dieu? Peu de saints, en effet, ont eu, dans un degré aussi éminent, cette marque de la béatitude.

Les cœurs des saints sont la terre bénie où la grâce produit ses effets les plus fortunés, et le bienheureux, après en avoir été un admirable exemple par sa vie toute prodigieuse, est devenu, après sa mort, le dépositaire des bienfaits de Dieu. La Providence s'est plu à le distinguer, en lui accordant cette faveur presque sans restriction. Je veux dire que saint Fiacre n'était pas invoqué seulement dans quelques cas particuliers, mais

qu'il se montrait favorable à tous ceux qui l'imploreraient avec dévotion.

Il fallait qu'une vie, dont l'humilité profonde avait caché l'éclat, parût aux yeux des hommes toute admirable. Il fallait que l'obscurité, qu'il avait toujours cherchée, fût illuminée par la splendeur des prodiges. Il fallait que ce même lieu qui l'avait dérobé, de son vivant, à des yeux incapables de considérer ses vertus, fût le témoin des manifestations du Ciel après sa mort. Il fallait que la postérité respectât ses cendres, et que ce saint reprît une nouvelle vie autant de fois que ses cendres produiraient des actions de vie. Cette vérité paraît assez prouvée par le nombre des miracles qu'il a opérés dans les siècles passés, en faveur des fidèles.

Le pouvoir de saint Fiacre et sa volonté de nous secourir ne sont pas diminués aujourd'hui.

Cependant quelques-uns peuvent se demander pourquoi saint Fiacre a-t-il cessé d'opérer des prodiges comme autrefois, où, selon l'expression d'un pape, ils étaient quotidiens.

Nous pouvons répondre à cette question par une autre adressée à nous-mêmes. Avons-nous la foi de nos ancêtres? Nous remplissons quelques pratiques de dévotion; nous faisons le pèlerinage au tombeau d'un saint, nous y récitons des prières. Mais la simplicité de la foi de nos aïeux nous manque. Nous vivons malheureusement dans une

atmosphère viciée, et malgré nous, et sans nous en rendre compte, nous en aspirons les pernicieuses émanations.

On ne saurait expliquer autrement la cessation des miracles ou une sorte d'arrêt dans les bienfaits du Seigneur.

A notre époque cependant, dira-t-on, malgré l'affaiblissement de la foi, la Sainte-Vierge prodigue ses faveurs à Lourdes.

Oui, la grotte de Lourdes est illustrée par beaucoup de prodiges, parce que, selon le désir exprimé par la Sainte-Vierge, il faut qu'elle soit honorée dans ce lieu ; or, les miracles sollicitent le culte.

Il était nécessaire que le lieu de l'apparition fût consacré par des prodiges, afin d'entraîner la croyance des peuples. Et, à vrai dire, les favoris de la Sainte-Vierge se distinguent par les élans de la foi primitive, et ils en trouvent la récompense.

Mais notre malheureuse Brie, qui ne compte que quelques âmes échappées au torrent de l'irréligion, peut-elle espérer des guérisons miraculeuses, lorsqu'elle refuse de réclamer la principale et la plus nécessaire, la guérison de sa cécité spirituelle, grâce que Dieu est tout disposé à lui accorder lorsqu'elle voudra bien la lui demander ?

Par une conséquence nécessaire de cet engourdissement des âmes, de ce relâchement dans la

piété, ne voyons-nous pas une diminution évidente des bienfaits temporels de la Providence ?

Demandons au bon Dieu pourquoi il frappe les produits de la terre de fléaux jusqu'ici inconnus, et qui tendent à s'augmenter. Il nous répondra : « Faites pénitence, car la cognée est à la racine de l'arbre. »

Pour confirmer les âmes fidèles dans la juste confiance qu'elles ont aux mérites de saint Fiacre, nous allons faire le récit de quelques anciens miracles, tirés des actes des saints de l'ordre de Saint-Benoît. Nous y ajouterons quelques-uns des prodiges plus récents que la bonne foi et l'équité naturelle ne pourront révoquer en doute.

I. — Un homme d'un village, appelé Montiac, qui avait deux enfants malades et que la médecine laissait sans espérance, les amenait au tombeau de saint Fiacre. En passant à Meaux sur un pont qu'on appelait le *Pont raide*, à cause de la difficulté du passage, le cheval qui les portait fit un faux pas et renversa ses trois cavaliers dans la Marne. Le père crie : *Saint Fiacre, aidez-nous ! Saint Fiacre, assistez-nous !* Aussitôt, ils se sentent portés au bord de l'eau, et les deux enfants se trouvent parfaitement guéris. Tous trois vinrent au tombeau de saint Fiacre le remercier, publier ce bienfait et assurer que saint Fiacre leur avait apparu et les avait délivrés du danger où ils trouvaient.

LIVRE II.

LES MIRACLES DE SAINT FIACRE.

Nous avons à parcourir, dans la deuxième partie de cette vie, la longue suite des grâces prodigieuses dont la piété des fidèles se proclame redevable à saint Fiacre. Mais, avant de les déduire, qu'il nous soit permis de présenter au lecteur un aperçu pour établir la puissance du miracle. Nous essayerons de prouver 1° que la raison elle-même reconnaît que Dieu peut à son gré faire des miracles ; 2° que ces événements contraires aux lois de la nature servent à confirmer une doctrine et à prouver la divinité d'une religion ; 3° que le christianisme ne s'est établi que par des prodiges, et que le don des miracles n'a pas été borné à la mission et à la prédication des Apôtres, mais qu'il s'est perpétué jusqu'à nos jours dans l'Eglise et qu'il y restera jusqu'à la fin des siècles.

Un miracle est un fait contraire aux lois de la nature, et qui ne peut être produit par une cause naturelle.

Douter que Dieu ne puisse faire des miracles, c'est évidemment douter de sa puissance et devenir athée. En établissant les lois de la nature, l'Ordonnateur suprême n'a pu s'interdire le droit d'y déroger, ou par lui-même, ou par ces hommes qu'il a établis les dépositaires de sa puissance. Aussi les miracles, accusant l'intervention de Dieu, servent à confirmer une doctrine, et à prouver la divinité d'une religion.

Lorsque Moïse demande au Seigneur comment il pourra convaincre les Hébreux de sa mission, Dieu lui donne le pouvoir d'opérer des miracles, et lui dit : « Va, je serai dans ta bouche, et je » t'enseignerai ce qu'il faudra dire (1). » Moïse obéit, et c'est à la vue de ses miracles que les Israélites croient à sa mission, et que le roi d'Égypte est forcé enfin de se rendre.

C'est aussi à la vue du premier des miracles de Jésus-Christ que ses disciples crurent en lui (2). Lorsque Jean-Baptiste lui envoya deux de ses disciples pour lui demander : « Etes-vous celui » qui doit venir, ou faut-il en attendre un autre ? » Jésus opéra plusieurs guérisons miraculeuses en leur présence, et répondit : « Allez dire à Jean ce

(1) Exod. IV, 1-12.

(2) Joann. II, 11.

remèdes humains, il recourt à son premier médecin saint Fiacre, dont il avait reçu déjà une marque si sensible de protection. Accouru pour la seconde fois au tombeau du saint, sa guérison fut le prix de son pèlerinage.

IX. — Sept voyageurs, revenant de Saint-Denis en France, passèrent assez près du monastère de saint Fiacre. Quatre d'entre eux manifestèrent le désir de rendre leurs hommages au tombeau du saint, les trois autres refusèrent en disant qu'ils n'avaient nul besoin du médecin des galeux et des pestiférés. Les premiers persévérèrent dans leur pieux dessein, malgré les railleries de leurs camarades. A leur retour, ils trouvent les blasphémateurs privés de la vue, errant dans la campagne, criant au secours et demandant miséricorde et pardon au Ciel ; ils en ont pitié, les conduisent au tombeau de saint Fiacre et implorent en commun l'indulgente bonté du saint. Leur repentir étant sincère, les trois aveugles recouvrèrent la vue.

X. — Un habitant de la Flandre, défiguré, d'une maigreur extrême, et infirme, s'était joint à plusieurs amis pour venir au tombeau de saint Fiacre. Ceux-ci, fatigués de sa présence et du retard qu'il leur occasionnait dans le voyage, le laissèrent en route. Il eut recours à notre saint dans son abandon. Saint Fiacre lui apparut et lui dit de continuer son chemin, l'avertissant qu'il

devancerait ses compagnons au terme de son voyage. Il y arriva en effet, et dans l'état de la plus parfaite santé.

XI. — Un pèlerin s'était rendu à Saint-Fiacre pour la guérison d'une plaie qui suppurait sans cesse. Les médecins lui avaient prescrit une poudre pour étancher le pus. Le paysan de Saint-Fiacre qui lui donnait l'hospitalité, lui conseilla de jeter sa poudre au feu et ranima sa confiance aux mérites du saint. La guérison accompagna sa foi. Il vint depuis tous les ans témoigner sa reconnaissance, accompagné d'un fils, que saint Fiacre avait accordé à ses prières dans un de ses pèlerinages.

XII. — Un homme du diocèse d'Arras, prodigieusement enflé, souffrait de douleurs si aiguës qu'il excitait la compassion générale. En vain usait-il des remèdes humains pendant quatre ans. Sa maladie empirait toujours. Il s'adressa enfin à Dieu par l'intercession de saint Fiacre. Il vint prier à son tombeau ; on le transporte ensuite à la fontaine, célèbre par un grand nombre de miracles. Il y boit de son eau avec tant de foi que toutes ses maladies disparaissent en même temps. Il revient au tombeau du saint en rendre grâces à Dieu, et publier ses merveilles.

XIII. — Trois jeunes gens se mirent en route pour Saint-Fiacre, pendant la semaine sainte. La pitié de deux d'entre eux avait pour motif la

reconnaissance, et celle du troisième, l'espérance d'obtenir la fin de ses maux. Celui-ci, trop infirme pour suivre les autres, et cruellement tourmenté par un fic, resta en chemin, bien affligé de ne pouvoir continuer sa route. Ses larmes et ses prières furent si remplies de foi, qu'il obtint sa guérison et se rendit au tombeau rejoindre ses compagnons. Ceux-ci furent très surpris de l'y rencontrer. Il leur raconta les merveilles que le Tout-Puissant avait opérées en sa faveur, par l'intercession de saint Fiacre.

XIV. — Une jeune fille entreprit le voyage de Saint-Fiacre, pour obtenir la guérison d'un fic, dont elle souffrait beaucoup. Un jeune homme qui la rencontra voulut attenter à sa pudeur. Elle appelle à son secours le patron de la Brie. Au moment même elle se trouve guérie de son mal et délivrée du péril que courait sa chasteté. La Providence châtia le criminel en l'affligeant de l'infirmité dont la jeune fille était guérie. Grande est sa douleur. L'air retentit de ses cris. Comprenant que c'est un miracle de punition, il fait, pieds nus, le pèlerinage de Saint-Fiacre, pénétré et contrit de sa faute. Le Seigneur, qui avait secouru la jeune fille, lui remit son péché et lui accorda la guérison.

XV. — Un gentilhomme du diocèse de Paris refusa à sa femme la permission de faire le pèlerinage de saint Fiacre, qu'elle avait promis. A son

refus il ajoute la raillerie. Des douleurs aiguës le saisissent sur-le-champ. Il en reconnaît la cause, s'en accuse et mérite, par une satisfaction sincère, une parfaite guérison.

XVI. — Une Anglaise, malade et abandonnée des médecins, a recours à saint Fiacre, qui lui apparaît, tenant à la main une croix de bois. Il lui ordonne d'aller avec sa mère à son tombeau, rendre à Dieu les actions de grâce pour sa guérison.

XVII. — Jacques Mendis, boucher de Senlis, était affligé depuis six ans d'un fic que six fameux médecins avaient jugé incurable. Il vint à Saint-Fiacre implorer le secours du saint, puisque celui des hommes lui était inutile. Après y avoir fait célébrer le saint sacrifice de la messe et accompli une neuvaine, son fic tomba dans l'église, en présence du peuple, qui loua Dieu et remercia le saint. C'était en l'année 1596.

XVIII. — Antoine Crin, prévôt royal à Compiègne, reconnaît, dans son testament du 20 octobre 1609, qu'il a été guéri d'une très grave maladie, de la colique sciaticque, pierre et gravelle, par les mérites de saint Fiacre et de sainte Syre, sa sœur. Qu'en reconnaissance, il s'est fait conduire à Saint-Fiacre en Brie, où il a fait une neuvaine, et passé contrat aux religieux du dit lieu, de 40 sols de rente, payables au 8^e jour de juin, fête de sainte Syre, à la condition que lesdits religieux

4

acquitteront, chaque année, une messe d'actions de grâces pour sa guérison. Il ajoute que, pour le même motif, il a donné à l'église de Saint-Fiacre l'image du saint et celle de sainte Syre.

Combien de guérisons ajoutées à celles que nous venons de rapporter pourrions-nous raconter, si nous ne craignons de fatiguer le lecteur par le récit des misères humaines. Cependant la piété, la confiance envers saint Fiacre y trouveront un nouvel aliment de foi et d'espérance dans la pensée que notre saint anachorète n'a pas une puissance surannée, et qu'il la manifeste encore bien des fois, malgré l'indifférence profonde de nos populations. Depuis vingt-neuf ans que nous voyons de près l'assistance de saint Fiacre, nous pouvons témoigner que de réelles faveurs ont été obtenues par son intercession.

C'est un père, c'est une mère qui viennent réclamer la guérison de leur enfant très malade, et quelques mois, quelques semaines après, ils reviennent témoigner leur reconnaissance. C'est une petite fille, dont les yeux sont fatigués par le mal et les remèdes, qui recouvre la vue en recourant à l'eau de la fontaine.

C'est un jeune enfant de la maîtrise de Meaux qui distingue à peine les objets qui l'entourent. Sur le conseil de son directeur, il se lave les yeux

avec l'eau de Saint-Fiacre, et aussitôt il s'écrie :
Je vois, je suis guéri.

C'est une femme retenue chez elle et n'osant se présenter en société, à cause d'une sorte de lèpre qui lui couvre le corps tout entier. Point de repos, point de sommeil, point d'appétit. Son mari fait pour elle le pèlerinage de Saint-Fiacre ; il emporte de l'eau pour la malade, et dans la neuvaine la pauvre patiente avait retrouvé le repos, l'appétit, la santé.

Une autre femme d'un pays éloigné nous écrivait dernièrement pour nous faire part de son bonheur d'avoir été non-seulement soulagée, mais entièrement guérie d'un mauvais mal, que la science médicale avait regardé comme incurable. Elle nous adressait en même temps l'offrande de la reconnaissance et nous priait de lui dire une messe d'actions de grâces.

M^{lle} V. L... est une fille dont l'âge déjà avancé ne refroidit pas la ferveur envers saint Fiacre. Il est rare de voir le culte à l'égard d'un saint entrer aussi profondément dans les convictions religieuses. Sa dévotion pour le saint ermite l'avait portée, en 1865, à entrer comme domestique au presbytère de Saint-Fiacre, si l'on peut appeler domestique une personne si dévouée aux intérêts du culte de saint Fiacre, qu'elle mettait à ses services une double condition : la première, qu'ils seraient gratuits, et la seconde, qu'elle serait pour

la restauration de l'église tous les sacrifices qui lui seraient possibles. Cette pieuse résolution avait déjà été précédée, quelques années auparavant, d'un acte de charité sublime, digne du prix Monthyon, si la vertu n'ambitionnait d'autre récompense que la possession d'un vil métal. La généreuse fille avait pris à sa charge et accueilli à son foyer cinq petits orphelins de la même famille. Tous entrèrent le même jour dans sa maison hospitalière.

Malgré cet héroïsme chrétien, son cœur n'était pas épuisé, lorsqu'il s'est agi de l'agrandissement de l'église de Saint-Fiacre.

Pendant les années que M^{lle} V. L... passa au presbytère, nous avons pu constater ses sentiments profonds d'amour, de respect et de tendre confiance envers son puissant protecteur, saint Fiacre. Dans une âme ainsi trempée, l'épreuve devait avoir lieu. Elle fut affligée aux deux genoux de tumeurs très volumineuses, qui lui occasionnaient une gêne extrême dans la marche. Ces tumeurs étaient survenues à la suite de très longues stations à genoux. Il était presque impossible à cette bonne fille de gravir un escalier sans de grandes douleurs, et malgré son recours à la rampe.

L'appel d'un médecin aurait été offensant pour sa foi, saint Fiacre étant son seul guide, son protecteur, le confident de toutes ses pensées, de ses chagrins, de ses résolutions.

Or, un dimanche matin, elle avait pris son parti. Elle s'achemine péniblement à la fontaine de saint Fiacre, boit de son eau, baigne ses genoux dans la piscine salutaire ; puis elle s'en revient d'un pas agile, montant et descendant l'escalier, non-seulement sans appui, mais rapidement et sans aucun effort.

Ce fait s'est passé sous nos yeux ; et nous aimons à le rappeler, pour prouver combien Dieu et son serviteur saint Fiacre aiment la simplicité du cœur et se montrent empressés à la récompenser et à la bénir.

Notre saint n'a pas seulement opéré des prodiges sur les corps humains et sur les âmes ; il a marqué son pouvoir sur des objets inanimés, comme nous l'avons vu dans la merveille du défrichement de la forêt de Breuil, où les arbres tombaient sans le secours de la bêche ; dans le miracle qui suivit, du ramollissement du rocher ; dans l'origine de la fontaine.

En 1826, un ouvrier charron débitait un frêne, provenant du bois de Saint-Fiacre. Il en découpait les parties pour faire des dents de herse, lorsque ses regards stupéfaits s'arrêtent sur des formes de bèches, superposées et bien dessinées dans le cœur de l'arbre. Chacune de ces bèches avait la longueur d'environ 25 centimètres. L'étonnement n'aurait pas été grand, si ces bèches eussent été imprimées sur l'écorce ; le couteau d'un petit pâtre aurait suffi pour cette opération, et l'arbre, en

grandissant, aurait augmenté les formes, à
superficie. Mais ces curiosités, trouvées dans l'in-
térieur d'un arbre, à son centre, et offertes à l'oeil
de l'admirateur, ont attiré bien des réflexions,
la critique la plus sévère, qui aurait pu attribuer
au hasard l'impression d'une seule de ces bêche
restait confondue devant le grand nombre, qui
occupait la longueur totale du tronc de l'arbre.

CHAPITRE VII

Reliques de saint Fiacre.

Le corps de saint Fiacre était resté dans son tombeau jusqu'en 1234. Avant cette époque, on en avait tiré quelques ossements, que les religieux quêteurs promènèrent dans certains diocèses pour recueillir des offrandes de la piété des fidèles.

Sur l'invitation du prieur, Pierre de Cuisy, évêque de Meaux, se rendit au monastère de Saint-Fiacre pour la translation des saintes reliques. Il tira du cercueil les ossements sacrés et les renferma dans une châsse, après en avoir séparé le chef et un bras, qui furent placés dans deux reliquaires particuliers. Il porta ensuite les saints ossements en procession dans les prés voisins du bourg, le jour de la Sainte-Trinité, et, selon son ordre, tous les ans, à pareil jour, on renouvelle la même cérémonie.

Pour engager les fidèles à s'y trouver, l'ordonnance du prélat accordait quarante jours d'indulgence et la rémission des péchés à tous ceux qui y assisteraient.

Le pape Grégoire IX, plein de zèle pour la gloire du saint et pour les besoins spirituels des peuples, ajouta, le 10 décembre 1237, vingt jours d'indulgence à ceux que l'évêque de Meaux avait accordés à l'occasion de cette mémorable translation : « Souhaitant ardemment, dit ce pape, dans sa bulle, qui est adressée aux abbé et religieux de Saint-Fiacre, que l'église de Saint-Fiacre, que vous dites dépendre de votre monastère, soit de plus en plus fréquentée, et que la dévotion des pèlerins soit digne de la sainteté du lieu, nous remettons à tous ceux qui, vraiment pénitents et dûment confessés, visiteront avec respect et vénération ladite église de saint Fiacre, le jour anniversaire de la translation de son corps ou un autre jour de l'octave, vingt jours d'indulgence de la pénitence qui leur a été imposée. »

Cette bulle fut donnée au palais de Latran, publiée par l'évêque de Meaux, avec les formalités requises.

En 1463, le monastère de Saint-Fiacre était très appauvri, par suite du siège de Meaux par les Anglais, Antoine de Ploisy, ou de Plaisir, natif de Roissy, d'abord prieur de Saint-Fiacre et ensuite abbé de Saint-Faron, se concerta avec Guillaume le Wid, son successeur à Saint-Fiacre, pour trouver les moyens de rendre à leurs monastères leur éclat primitif. Une ressource s'offrit à leur généreux dessein, c'était de faire une quête générale dans toute la France. L'évêque de Meaux

qu'ils appellent leur supérieur, leur en donna la permission. Voici la lettre qu'ils adressaient à tous les fidèles par le canal des quêteurs :

« Au nom de N. S., ainsi soit-il. A tous ceux qui ces présentes lettres verront : salut en N. S. :

Antoine, par la miséricorde divine, humble abbé du monastère de Saint-Faron-lès-Meaux, de l'ordre de Saint-Benoît ; et frère Guillaume le Wid, prêtre, prieur de Saint-Fiacre, en Brie, membre dépendant du même monastère de Saint-Faron, considérant qu'à l'occasion de la dernière guerre et de la dépopulation du pays, le monastère, les fermes et manoirs de notre prieuré de Saint-Fiacre, et toutes les appartenances et dépendances de Saint-Faron, sont également dans le plus triste état, soit du côté de la ruine totale des bâtiments, soit du côté des dettes immenses que le malheur des temps leur a fait contracter, auxquelles ils ne pourront satisfaire si la dévotion particulière, que les peuples ont toujours eue pour le glorieux confesseur saint Fiacre, ne vient au secours de si pressantes nécessités. Nos malheurs, quoique grands, seraient supportables, si nous n'avions appris que, depuis plus de vingt ans, des fourbes et des imposteurs sont répandus dans le monde avec de prétendues reliques qu'ils font passer, contre toute vérité, pour des reliques de nos monastères de Saint-Faron et de Saint-Fiacre, pour tromper les peuples au détriment de nos maisons, puisqu'il est absolument faux que, ni nous, ni aucuns des abbés nos prédé-

cesseurs, leur aient donné charge de commettre une si grande supercherie; comme il importe à notre honneur, à nos monastères et aux fidèles, que de semblables faussaires soient connus, nous avons choisi des personnes dignes de foi, sous l'approbation de l'évêque de Meaux, *notre supérieur*, et d'autres gens habiles et pieux, pour les envoyer dans différents diocèses, y exposer nos besoins et y conduire les vraies reliques de nos monastères de Saint-Faron et de Saint-Fiacre. »

On fait ici une énumération des saintes reliques, et on nomme ceux qui sont chargés de recueillir les aumônes. Ensuite, on supplie les archevêques de Sens, de Reims, de Besançon, de Lyon, de Bordeaux, de Rouen, de Toulouse, de Narbonne, et les évêques, « de favoriser une charité si digne de leur attention, de donner aux députés toutes sortes de secours, et de les aider à recevoir des fidèles tout ce que leur dévotion leur suggérera, soit en argent, or monnayé ou non, meubles, vases, joyaux, aubes, amicts, calices, ornements, ou toute autre chose que ce puisse être. »

« Les confrères de la confrérie de Saint-Fiacre, et tous ceux qui voudront s'y faire inscrire, pourront satisfaire à leur dévotion par l'occasion de nos envoyés, promettant d'avoir pour agréable et de ratifier tout ce qu'ils feront... En foi de quoi nous leur avons donné nos lettres testimoniales, que nous avons munies de nos sceaux, de ceux de notre monastère et de celui de Saint-Fiacre. Fait

l'an 1466, la seconde année du pontificat de Notre Saint Père le pape Paul II ; attesté et contre-signé par les notaires Sauvaige et Karoli. »

On trouve cette lettre tout entière dans le chartrier de Saint-Faron, et on lit au bas ces quatre vers :

En quelque honneur que l'homme abonde,
Il n'a que sa vie en ce monde ;
Et quand il a vécu longtemps,
Il n'a gagné que ses dépens.

La plainte amère que l'on trouve dans cette lettre-circulaire contre les faux quêteurs, au détriment des véritables, n'était point nouvelle. « On en voyait, dit l'historien de Meaux, qui allaient jusqu'à prendre l'habit des religieux Trinitaires, et qui, sous ce masque honorable, faisaient hardiment des quêtes, et s'engraissaient des aumônes des fidèles aux dépens des véritables pauvres. »

Les quêteurs de Saint-Faron et de Saint-Fiacre se répandirent en même temps dans les provinces du royaume ; ils y furent accueillis avec toute la vénération possible. On en peut juger par l'ordonnance du fameux Jean Balue, cardinal, évêque d'Angers, légat du pape Paul II, dont on a conservé longtemps l'original. Ce prélat s'adresse à tous les abbés, abbesses, prieurs, doyens et autres. Après leur avoir exposé que le corps du glorieux saint Fiacre est déposé dans son église avec plusieurs autres reliques, il les exhorte en général et

en particulier, en vertu de la sainte obéissance, et sous peine de suspense et d'excommunication, de ne point troubler les religieux de Saint-Fiacre, soit eux-mêmes, soit leurs délégués, qui se présenteront à eux avec la châsse de leur patron, ou d'autres reliques qu'ils porteront avec eux; au contraire, de les recevoir de bon cœur et honnêtement dans leur église, au son des cloches, et après y avoir assemblé le clergé et le peuple. « Car ce monastère, ajoute-t-il, a tant souffert par les guerres, soit dans ses biens, soit dans ses bâtiments et ses dépendances, qu'il est bien juste que ses religieux cherchent des secours, dans l'état de pauvreté où il est tombé par des malheurs dont nous ne rappelons le souvenir qu'en gémissant, en sorte que ce monastère, autrefois si célèbre par les vœux, l'oblation et la piété des fidèles, ayant perdu une partie de ses revenus, manque des choses les plus nécessaires à l'entretien des religieux qui y servent Dieu avec tant de ferveur. »

Cette ordonnance est datée de Paris, le 28 décembre 1468.

Guillaume le Wid ajouta de nouvelles décorations à la châsse de saint Fiacre; on trouve une quittance du 20 juillet 1468, d'un orfèvre de Paris, de la somme de cinquante-cinq écus d'or, reste de plus grande somme pour avoir fait à neuf ladite châsse. Cette quittance prouve que l'abondance était rentrée dans le monastère par le produit des quêtes, et aussi par la donation de ses biens de

Chessy et de Montévrain, que Jean Le Clerc, secrétaire du roi, fit à l'église de Saint-Fiacre.

En 1478, Louis XI ajouta à la châsse de saint Fiacre des ornements dignes de la majesté royale.

Henri Sponde, évêque de Pamiers, rapporte que ce roi, et par crainte de la mort, et par un motif de sa dévotion à la Sainte-Vierge et aux Saints, fit couvrir d'argent la châsse de saint Fiacre. Louis XI, en contribuant à l'embellissement de la châsse du saint, prouvait son culte envers saint Fiacre, à l'exemple de ses prédécesseurs; mais, ne l'oublions pas, les religieux avaient déjà montré leur bonne volonté par une large participation, comme nous l'apprend la quittance ci-dessus, donnée pour solde de ce qu'ils devaient à l'orfèvre, fabricant de ladite châsse.

Or, si l'on considère qu'en ce temps-là, la paire de souliers se vendait deux sols, six deniers; une vache, cinquante sols, et un chapon vingt deniers, quelle devait être la valeur de la somme dépensée par les religieux pour le reliquaire, quand la quittance nous instruit qu'ils ont payé pour fin de compte cinquante-cinq écus d'or, reste de plus grande somme?

Le 28 décembre 1557, il se fit un vol sacrilège; on déroba le chef de saint Fiacre, et cette précieuse relique et le reliquaire qui la renfermait ne furent jamais retrouvés. Ce sacrilège était le prélude de plus grands malheurs.

Les Huguenots entrèrent dans le diocèse de Meaux et y commirent les crimes les plus révoltants. Toute la France ruisselait du sang des catholiques. Ils se promenèrent dans la Brie, la torche d'une main, et l'épée de l'autre. La plupart des églises furent abattues, les cloches mises en pièces, les ornements déchirés, les livres d'Eglise lacérés ou brûlés, les croix renversées, les fonts baptismaux détruits, les sculptures brisées, les ciboires rompus, les hosties profanées; on ne voyait partout que ravages, incendies, brigandages, acharnement, fureur contre la religion et contre ce qu'elle a de plus saint. L'abbaye de Saint-Faron fut entièrement saccagée.

Les désordres que les sectaires y avaient commis avertirent les religieux de Saint-Fiacre de se tenir sur leurs gardes, et de pourvoir à la sûreté de leur patron.

Au milieu de tant de trouble et de sang, comment dérober au fanatisme la chässe de saint Fiacre?

Il fallait une décision prompte; l'ennemi était à la porte. Les religieux avaient d'abord pensé à la transporter à la cathédrale de Meaux; puis, changeant d'avis, ils la cachent dans la cabane d'un paysan, près de leur étang, sur le chemin de Trilport. Pensant ensuite qu'elle serait moins exposée au château de Villemarcueil, qui était fortifié et entouré de fossés très profonds, ils l'y portèrent.

Les Calvinistes, de leur côté, poursuivant leurs

excès, viennent ravager le monastère de Saint-Fiacre. Un ecclésiastique, nommé Alexandre Dalibert, natif du bourg de Saint-Fiacre, alla trouver les religieux, qui se trouvaient cachés dans les bois voisins, pour se soustraire à la rage des Huguenots. Il leur représenta que l'unique moyen de conserver les reliques de leur patron était de les transporter dans la ville de Meaux, bien murée et bien défendue. Dès que les troubles seraient pacifiés, il leur serait facile de les reporter dans leur église. Ce conseil, donné dans des circonstances aussi critiques, produisit son effet. Ces religieux, persuadés du bon avis de ce prêtre, et appréhendant toujours la rage des hérétiques, transportèrent le précieux dépôt à Meaux, le mardi 14 septembre 1568. Il y fut reçu avec la piété la plus tendre ; la magistrature, en particulier, se distingua dans les hommages qu'elle rendit à l'ange tutélaire de la Brie.

Ses reliques furent portées en procession, avec solennité autour du chœur de la cathédrale de Meaux, et ensuite exposées devant le grand autel. Il est étonnant, dit l'abbé Ansart, que Charles de Buz, alors prieur commandataire de Saint-Fiacre, ne paraisse ici en aucune manière. Il avait l'esprit plus tranquille sur les dépouilles des saints que sur les biens que la piété des fidèles leur a consacrés.

Les fumées guerrières étant dissipées, les religieux de Saint-Fiacre réclamèrent leur sacré tré-

— sor ; mais, quelque instance qu'ils aient pu faire, ils n'eurent plus la consolation de revoir ce précieux dépôt.

« On s'est obligé, disaient-ils, par serment de le rendre. C'est un grand crime de fausser sa foi, et de retenir un si saint dépôt contre tout droit et toute justice. La loi du dépôt est inviolable. Or, les saintes reliques des corps de saint Fiacre et de saint Chillen appartiennent au monastère de Saint-Fiacre. Le premier a vécu, est mort, et a choisi sa sépulture au lieu de sa retraite : il y est demeuré 900 ans. Les religieux ont fait les frais de la chASSE d'argent, où son corps a reposé près de 200 ans. Saint Chillen a voulu pareillement que ses saints ossements fussent réunis à ceux de son parent. Ces deux corps saints n'ont été mis qu'en dépôt dans l'église de Meaux, et conséquemment, ils doivent être restitués et reportés au même lieu, d'où ils ont été pris, sans qu'on puisse objecter aucun droit de prescription, puisque le dépôt, l'abus, la mauvaise foi ne peuvent autoriser la prescription. En vain dirait-on que c'est une œuvre pieuse et louable. Jamais une injuste prétention n'a pu être réputée louable. Elle est toujours sujette à restitution ; c'est un abus manifeste d'en parler autrement. »

Le Chapitre de Meaux répondait à ces arguments que saint Fiacre, étant patron de la Brie, devait être gardé dans la cathédrale du diocèse ; qu'il y

était plus honorablement et sûrement que dans l'église de son prieuré.

« Oui, répondaient les religieux, saint Fiacre est le patron de la Brie, mais il l'était aussi bien avant la révolte des huguenots qu'à présent. C'est la dévotion des rois, des prélats et des peuples de la Brie qui, dès le temps de Dagobert, l'a fait choisir pour patron de la province. Il serait donc aussi bien le patron de la Brie à son tombeau qu'à l'église principale de Meaux. Quant à la raison invoquée, qu'il est plus en sûreté à Meaux qu'à son prieuré, les religieux répondaient que les guerres civiles étant terminées, et le roi très chrétien se faisant respecter de l'étranger, on ne doit plus craindre les excursions hostiles dans ce lieu ; car les peuples n'y viennent pas comme ennemis, mais comme dévots pèlerins, pour implorer les suffrages de notre saint. Enfin, poursuivaient les religieux, Dieu n'a jamais fait paraître à Meaux comme au prieuré de Saint-Fiacre, l'effet de sa bonté et de sa puissance infinies envers les malades, qui implorent le secours du saint, parce qu'il y est comme prisonnier, qu'il y a les mains liées, et qu'on l'y retient par force et par contrainte, contre la foi donnée et acceptée. Au contraire, il n'est point d'endroit où se soient faits tant de miracles et de prodiges par son invocation qu'en son prieuré. Il n'en est point où le saint ait été si souvent et avec si grande affluence de peuples, invoqué, honoré et loué, qu'au lieu choisi par lui, pour sa demeure,

durant sa vie, et pour sa sépulture, après sa mort. »

Une nouvelle requête fut encore présentée à Louis XIV, lorsqu'au retour de la visite des frontières, il vint à Saint-Fiacre, accompagné de la reine, son épouse. C'était au mois de juillet 1683. Le roi et la reine dînèrent au milieu de la place, dans un carrosse. La communauté qui les accompagna, en reçut toutes les marques de bonté et de protection. Le prieur profita de cette occasion pour se plaindre du clergé de la cathédrale de Meaux, qui retenait, contre toute justice, un bien dont ils devaient être, seuls, les légitimes possesseurs. Les plaintes furent inutiles. Bossuet, évêque de Meaux, qui était présent fit entendre à leurs Majestés que les reliques de saint Fiacre étaient à la garde des magistrats et de toute la ville, et qu'il ne pouvait, ni lui, ni son chapitre, en disposer en aucune manière.

Suivant une expression de l'illustre prélat :
« un si saint dépôt rendait son église cathédrale plus célèbre. »

Nous avons exposé et les instances des moines et la résistance des chanoines ; que faut-il en conclure ? Qu'il n'était pas au pouvoir du clergé de Meaux de faire justice aux religieux de Saint-Fiacre. La réclamation de ces derniers était fondée ; mais ni l'évêque, ni les chanoines n'avaient le droit de rendre cette châsse, confiée à la garde des magistrats de la ville, qui de l'hôtel de sainte Fare, où

les reliques furent d'abord déposées, les firent transporter à la cathédrale, et veillèrent toujours avec le plus grand soin à leur conservation.

« On lit, en effet, dans un registre des actes capitulaires des chanoines de la cathédrale de Meaux, « que la chasse de saint Fiacre fut apportée en leur église, *auctoritate justitiæ*, par l'autorité de la justice séculière. »

Il serait cependant difficile d'expliquer pourquoi on n'a pas accordé la moindre portion de reliques à l'église de Saint-Fiacre, avant la donation d'un faible fragment, faite par le sieur de Vaisière, lieutenant général de Meaux, qui l'obtint pour le prieuré de Saint-Fiacre, lorsque M. de Belleau en tira, le 15 janvier 1637, une vertèbre pour le cardinal de Richelieu. C'était un léger dédommagement offert aux religieux qui ne pouvaient se consoler de la perte du corps entier.

Cette faveur précéda de quelques années un autre don de Mgr Séguier, dont nous parlerons bientôt.

Louis le Juste, dans sa dernière maladie, demanda des reliques de saint Fiacre. Mgr Séguier lui en adressa. Ce roi, plein de religion, les reçut avec une grande joie, accompagnée de profonds sentiments de respect. Il prit le prieuré de Saint-Fiacre sous sa protection, et défendit à tout soldat de loger dans le bourg et dans toutes ses dépendances. Il promit même d'embellir de nouveau la

châsse de saint Fiacre, si Dieu, par les mérites du saint ermite, lui rendait la santé, mais il était mûr pour l'éternité.

Anne d'Autriche, pour accomplir son vœu, fit apporter la châsse de saint Fiacre à Paris. Mgr Séguier, évêque de Meaux, assembla en son église, le 3 janvier 1646, le doyen et le chapitre de sa cathédrale, le gouverneur et les échevins de la ville, et en leur présence, il descendit la châsse, en tira les deux coffrets, renfermant l'un les ossements de saint Fiacre, et l'autre ceux de son parent saint Chillen. Il les plaça dans le trésor de la sacristie de la cathédrale, dans un coffre de bois garni de fer et fermant à trois clefs. Il en garda une, remit la deuxième aux chanoines, et la troisième aux magistrats, après avoir scellé les serrures du sceaude ses armes. Lorsque la châsse fut terminée et retournée, les caisses y furent renfermées de nouveau.

Les saintes reliques furent exposées au milieu du chœur jusqu'au lendemain dimanche. A la fin des vêpres, le clergé et la magistrature assemblés, on fit une procession générale, on y porta la châsse. Une foule innombrable de peuple suivait la procession. Au retour, on replaça le reliquaire à l'endroit d'où on l'avait tiré, derrière le chœur de l'église.

Les nouveaux ornements dont on enrichit cette châsse magnifique étaient la représentation même du roi, fort ressemblante de visage, en manteau

royal, avec le collier de ses ordres, à genoux devant un autel de saint Fiacre. Un ange, élevé en l'air, au-dessus de ce prince, portait l'écusson des armoiries de France et de Navarre, six autres anges massifs, placés sur l'entablement, et le long d'une espèce de balustrade, tenaient en leurs mains des couronnes de fleurs. Les espaces laissés entre ces anges étaient remplis de grosses fleurs de lys massives ; on en voyait de semblables aux quatre coins de la châsse et aux deux extrémités du comble. Enfin, au milieu de ce comble, était une statue de saint Fiacre, en pied, vêtu en religieux et la bêche à la main, sous un dôme, soutenu de huit colonnes, deux à deux, en quatre faces ; et au-dessus de ce couronnement était posée une grosse fleur de lys massive comme les autres. Tout ce travail était en vermeil et de fort bon goût. Du côté où paraissait Becnaude, vomissant son serpent, et dans un ornement de fenêtre d'église, on avait attaché un diamant, estimé 2,000 écus. Il fut soustrait en 1693, dans une procession publique, où on porta la châsse pour la cessation de la famine.

Ce monument, commencé par les religieux et ainsi décoré par la piété et la munificence de nos rois, était peut-être le plus beau reliquaire de France avant la grande révolution.

Nous avons dit que Mgr Dominique Séguier, évêque de Meaux, avait présidé lui-même la cérémonie faite à la cathédrale, à l'occasion de l'inauguration du nouveau reliquaire. Trois ans après,

le 25 juin 1649, le même prélat offrait à l'église de Saint-Fiacre une relique notable du patron, enfermée dans un riche reliquaire, pour dédommager, en quelque sorte, le monastère de Saint-Fiacre de la perte du corps entier de ce saint, et comme marque d'actions de grâces des bienfaits que ce prélat avait reçus du glorieux solitaire.

Ce présent de Mgr Séguier était un cristal de Venise, garni d'architecture de vermeil, soutenu par deux anges de même matière, posé sur un piédestal de cuivre doré, avec quatre pieds d'harmoniques aux quatre coins, où sont les armoiries du donateur.

La sainte relique est une vertèbre conservée et exposée aux jours de pèlerinage dans l'église de Saint-Fiacre.

La cathédrale possède aujourd'hui quelques reliques de saint Fiacre, renfermées dans une châsse commune avec les ossements de saint Chilon et d'autres saints du diocèse. Il en existe quelques parties dans plusieurs églises voisines et dans un grand nombre de diocèses de France.

Les grands-ducs de Toscane ont fait élever à l'honneur de saint Fiacre une belle chapelle dans une de leurs maisons de campagne. Après avoir demandé plusieurs fois avec instance des reliques du saint confesseur, leur piété fut satisfaite une première fois, par l'entremise de la reine Marie de Médicis, en l'année 1627, et une seconde fois, par une faveur de Bossuet, évêque de Meaux, en 1695.

CHAPITRE VIII

Culte de saint Fiacre.

« Après les saints qui ont illustré la France, dit Baillet, soit par la gloire du martyre, soit par leurs grands emplois dans le gouvernement de l'Eglise, nous n'en connaissons guère dont le culte soit devenu plus célèbre dans ce royaume que celui de saint Fiacre, surtout parmi les peuples. »

En effet, les miracles du saint, le concours des fidèles au lieu de son tombeau, les chapelles et les confréries établies en son honneur prouvent invinciblement qu'il a été honoré de tout temps. Dieu s'est déclaré pour le culte de notre saint, en autorisant les miracles, et en multipliant les prodiges au tombeau du thaumaturge de la Brie. Rois, reines, princes et princesses, hommes de toute classe et de tout rang sont venus de tous les points de la France honorer ses dépouilles sacrées.

Il y aurait témérité et absurdité à nier tous ces faits rapportés dans les annales de l'Eglise et de la Brie.

Mais, aussi, par une juste conséquence, il y a sagesse à rendre un culte de respect aux restes vénérables du serviteur de Dieu, puisque Dieu lui-même leur procure des honneurs si brillants, depuis tant de siècles, dans le lieu qu'il a illustré par ses vertus.

Ce corps saint n'est-il pas le trésor, la gloire, la ressource, le rempart et la forteresse de la Brie? Les maladies et les afflictions, les calamités et les fléaux les plus redoutables n'ont-ils pas cédé à la puissance de ce précieux dépôt? Ce ne sont pas ces ossements qui opèrent ces prodiges; mais, puisque Dieu les autorise, il approuve notre culte. Il l'exige même, puisqu'il emploie sa puissance pour tirer les restes du saint ermite de l'humiliation du tombeau.

« Qu'on ne me vante pas, dit saint Chrysostôme, la magnificence de Rome, ses superbes édifices, qui attirent les regards des étrangers! Les tombeaux de Pierre et de Paul effacent toute cette grandeur mondaine. Vous me parlez, dit ce saint docteur, du tombeau d'Alexandre-le-Grand; vous vantez le sépulcre qui renferme les restes humiliants de ce fameux conquérant. Vous marquez avec soin dans vos annales le jour qui arracha ce grand capitaine à ses conquêtes et fit échouer ses ambitieux desseins. Mais pouvez-vous trouver quelque chose de grand après sa mort? Sa gloire est-elle descendue avec lui dans le tombeau? Ses cendres méritent-elles d'être visitées? Tous ces

trophées que l'orgueil avait élevés sur son sépulcre sont renversés; ces superbes mausolées sont détruits. Ils ont duré, il est vrai, un peu plus longtemps que son corps, qui a servi de pâture aux vers; mais, enfin, ils ont disparu. On ne voit plus aucune trace de cette magnificence, qui cachait l'humiliation du tombeau. Tous les artifices employés pour décorer cette terre d'oubli se sont évanouis. »

Ah! il n'en est pas de même du tombeau de notre saint. Il est devenu un séjour de gloire et de puissance. On n'y voit rien de la grandeur mondaine, mais la majesté de Dieu s'y fait sentir. C'est un lieu célèbre par les miracles. Les ossements et les cendres d'un pauvre solitaire sont visités avec plus de faveur que les palais des rois.

Alexandre-le-Grand fit roi le jardinier Abdolonyme, et saint Fiacre refuse la couronne pour se faire jardinier. On chercherait en vain, aujourd'hui, le tombeau du roi Abdolonyme, et les cendres du jardinier saint Fiacre sont visitées et rendent des oracles. Ces ossements desséchés reçoivent la vie toutes les fois qu'ils la donnent. Ces bienfaits de Dieu, ce n'est pas au trône des monarques, ni à leurs superbes mausolées qu'il faut aller les chercher. Chez les rois, on aperçoit l'impuissance dans la grandeur; au tombeau du saint anachorète, on ressent les effets d'une puissance souveraine dans le sein même de l'humiliation et dans le séjour de la mort. C'est ce qui le rend

plus brillant que les trônes mêmes. Quand, par un esprit d'incrédulité, l'on voudrait nier les miracles que nous avons rapportés; quand on fermerait la bouche à tous ceux qui ont éprouvé les bénignes influences de la protection de saint Fiacre, nous ne manquerions pas de motifs puissants pour lui faire rendre le culte qui lui est dû.

Que signifie, en effet, ce concours persévérant de fidèles, depuis douze cents ans, dans un lieu autrefois si solitaire, et que tant de miracles ont rendu, avant ce siècle, l'un des plus célèbres pèlerinages du monde chrétien? Dira-t-on qu'un saint enthousiasme s'est emparé d'une multitude de personnes si différentes par le génie et par les mœurs? Le peuple, susceptible des premières impressions, avide de nouveautés, accourt d'abord en foule à tout ce qui peut piquer sa curiosité. Mais, en matière de dévotion, presque aussitôt dégoûté qu'enthousiasmé, l'on voit sa piété se refroidir progressivement, et s'évanouir peu après.

Mais ici, nous le répétons, depuis douze siècles les fêtes de notre saint ont toujours été célébrées avec un grand concours de peuples.

« Certains carrosses de louage, dit l'auteur de l'*Histoire de Meaux*, auxquels on a donné à Paris le nom de *fiacres*, n'ont été ainsi appelés que parce qu'ils furent d'abord destinés à transporter le grand nombre de Parisiens et autres, qui avaient la dévotion de faire le pèlerinage de saint Fiacre

mais qui ne pouvaient y aller à pied. Le maître de ces voitures prit pour enseigne l'image de saint Fiacre ; et, dans la suite, il les loua pour servir même dans les rues de Paris. La rue Saint-Antoine, où était son logis, et d'où ces carrosses partaient pour le pèlerinage de Saint-Fiacre, est précisément le chemin qu'il faut tenir pour y aller de Paris. »

De ce concours du peuple sont venus les présents faits à l'église de Saint-Fiacre, et qui étaient riches et nombreux autrefois. Beaucoup de tableaux votifs étaient suspendus à droite et à gauche, dans l'église du monastère.

Les chapelles et les confréries établies en l'honneur de saint Fiacre ne prouvent pas moins la popularité et l'extension de son culte. Son assistance visible et continuelle à l'égard de ceux qui réclament son intercession, a rendu ce culte célèbre non-seulement dans le diocèse de Meaux, et en particulier dans la Brie, dont il est le patron et l'ange tutélaire, mais encore dans toute l'étendue du territoire français, et jusque chez les nations étrangères. Il est peu de provinces, en France, qui ne possèdent quelque église ancienne, ou du moins quelque autel dédié en son honneur. L'Artois, la Bretagne, la Bourgogne et la Flandre se sont toujours distinguées dans leur respect et leur dévotion pour saint Fiacre.

L'Irlande, l'Ecosse et le grand-duché de Tos-

cane lui ont gardé aussi un culte spécial, que le cours des années n'a pu affaiblir.

Il est une classe particulière de citoyens qui se distingue dans son culte à saint Fiacre. Nous devons en parler, car il est leur patron.

Si ces honnêtes ouvriers le prenaient pour modèle du travail chrétien, combien sanctifieraient-ils leurs labeurs souvent si pénibles et si difficiles, mais qui, pourtant, répandent parfois tant de charmes sur la vie paisible de la campagne.

Pour tous ces généreux travailleurs, il y a dans l'année une aurore qu'ils ne saluent pas sans une vive satisfaction... Elle annonce la fête de leur patron. Un grand nombre d'entr'eux l'ont même déjà prévenue. Par leurs soins, l'église de la paroisse est ornée plus splendidement qu'aux plus grands jours de fête. Toutes les aptitudes, toutes les industries ont été requises, et les jardins les plus luxuriants, et les serres les mieux approvisionnées ne sauraient offrir au coup d'œil étonné un ensemble aussi harmonieux de guirlandes, de bouquets, de festons, où l'art se joue de toutes les belles productions de nos parterres.

O bons jardiniers ! Combien, parmi vous, qui ne connaissent le bonheur de servir Dieu qu'une fois par an ! Combien qui n'emploient, à l'église, ces dons de la nature que Dieu a fait croître, que le seul jour de leur fête patronale !

Réfléchissez, pourtant. La terre que vous cultivez ne connaît pas la sordide avarice. Elle vous rend au centuple ce qu'elle vous a coûté. Mais cette prodigalité même, source des plus pures et des plus légitimes jouissances, produit un effet désastreux. Elle absorbe et possède vos cœurs et vos âmes, à tel point que, pour la plupart d'entre vous, il n'y a rien en deçà, rien au delà. C'est un esclavage, le pire de tous, parce qu'il vous courbe vers la terre, sans vous laisser le temps de regarder le ciel. Une telle appréciation de la nature, mes amis, est absolument fausse et malheureuse surtout; fausse, car elle fait de l'univers un sombre laboratoire, où les forces s'épuisent sans consolation, au lieu du miroir, qui reflète la divinité; malheureuse, parce qu'elle transforme la vie humaine, qui devrait être le vestibule du ciel, en un labyrinthe sans issue, un sacrifice sans but, un exil sans espérance.

Eh bien ! si vous me le permettez, je vais vous donner un conseil; méditez cette vie de saint Fiacre, qui vous est plus particulièrement consacrée. Voyez, dans ce fils de roi, devenu votre collègue, et par droit de sainteté votre patron, voyez le modèle parfait que la religion vous offre, et en vous groupant sous sa glorieuse bannière et autour du saint autel, chrétiens fermes et courageux autant qu'ouvriers laborieux et moraux, vous attirerez sur vous, sur vos familles, sur vos travaux, les faveurs de Celui qui qualifia son Père de

« Divin Cultivateur », et qui, au matin de sa résurrection, se montra lui-même à Madeleine sous la figure d'un jardinier.

CHAPITRE IX

Pèlerinage.

Le pèlerinage au tombeau d'un saint est un usage antique. Dès le berceau de l'Eglise naissante, on visitait les tombeaux des saints, et les lieux qu'ils avaient habités comme des lieux saints, on défendait les provinces et les empires. Il est naturel à l'homme de recourir à tout ce qui peut lui être salutaire. C'est pourquoi est trop facile pour ne pas encourager ceux qui, à l'exemple de nos pères, entreprennent dans un esprit de pénitence quelques pénibles voyages, pour invoquer le secours des saints.

Dans les avis relatifs au Jubilé de la présente année 1881, le Souverain Pontife Léon XIII exhorte-t-il pas tous les fidèles à accomplir de tels pèlerinages aux sanctuaires que, dans les différents pays, une dévotion particulière et traditionnelle honore comme saints et vénérables ? Parmi ces sanctuaires, ajoute-t-il, est au premier rang, en Italie, la très sainte maison de la Vierge Marie à Lorette. Et chez nous, dans notre pays

CHAPITRE IX

Pèlerinage.

Le pèlerinage au tombeau d'un saint est un usage antique. Dès le berceau de l'Eglise naissante, on visitait les tombeaux des saints, et les lieux qu'ils avaient habités comme des forteresses qui défendent les provinces et les empires. Il est naturel à l'homme de recourir à tout ce qui peut lui être salulaire. Cette pratique est trop louable pour ne pas encourager ceux qui, à l'exemple de nos pères, entreprennent dans un esprit de pénitence quelques pénibles voyages, pour invoquer le secours des saints.

Dans les avis relatifs au Jubilé de la présente année 1881, le Souverain Pontife Léon XIII, n'exhorte-t-il pas tous les fidèles à accomplir de pieux pèlerinages aux sanctuaires que, dans les différents pays, une dévotion particulière et traditionnelle honore comme saints et vénérables? Parmi ces sanctuaires, ajoute-t-il, est au premier rang, en Italie, la très sainte maison de la Vierge Marie, à Lorette. Et chez nous, dans notre Brie,

nous pouvons dire que le sanctuaire le plus vénérable, est celui de saint Fiacre, soit par son antiquité, soit par sa célébrité, soit par le concours des pèlerins, soit par les faveurs qui y ont été obtenues.

L'Eglise, dans tous les temps a recommandé aux fidèles la pratique des pèlerinages. Quelques esprits ignorants prétendent que les pèlerinages sont d'origine assez récente. Mais, le pèlerinage au tombeau des saints apôtres Pierre et Paul date-t-il d'hier ? N'est-ce pas la coutume des temps les plus reculés d'imposer des pèlerinages aux plus grands pécheurs ? « Ce n'est pas, dit saint Augustin, que Dieu ne soit présent partout, et que son immensité puisse être bornée dans ses créatures, puisqu'il est l'auteur de tout... Mais, pouvons-nous discuter avec lui des raisons qui le portent à opérer des prodiges plutôt dans un lieu que dans un autre. Dieu distribue ses dons selon sa volonté. Aux uns la guérison des maladies ; aux autres le discernement des esprits ; à chacun son talent particulier, comme il a plu à Dieu de le départir. »

Il y aurait donc témérité à blâmer ceux qui visitent le sanctuaire de Saint-Fiacre, où Dieu fait éclater sa puissance par des prodiges multipliés depuis tant de siècles.

Nous convenons qu'il y a bien des abus dans les pèlerinages : la voix de l'Eglise s'élève toujours pour les condamner. A la fin du dix-septième siècle, les religieux Trinitaires de Cerfroid voyaient

avec beaucoup de peine une fête publique et mondaine s'établir aux portes de leur monastère, le jour même de la Sainte-Trinité. Cette fête avait lieu chaque année. Rendez-vous des villages voisins, on s'y livrait à mille impiétés : Tumultes, danses, orgies, toutes les débauches s'y commettaient, au grand scandale des fidèles. N'y pouvant porter remède par eux-mêmes, les religieux s'en plaignirent à Bossuet, qui fit cesser ces désordres et ces scandales, après deux mandements publiés sur ce sujet en 1684 et 1685.

A notre époque d'irréligion, les avis les plus autorisés sont impuissants à faire disparaître les scandales. C'est fort regrettable ; mais l'Eglise doit-elle rejeter des pratiques de piété, parce qu'il s'y glisse des abus ?

Il n'est pas étonnant que, dans un siècle si désastreux pour les mœurs et si insouciant de la foi religieuse, des divertissements trop profanes viennent attrister les yeux pudiques et les cœurs pieux.

Satan s'élève toujours contre Dieu et profite des solennités de l'Eglise pour placer son trône en face du sanctuaire sacré. L'extravagante jeunesse, sous les regards de parents, qui ont cessé d'être chrétiens, donnera plus d'élans à la tente du démon que d'accents pieux à l'Eglise du vrai Dieu, on étouffera vite dans le bal de la fête patronale ou du pèlerinage les quelques bonnes pensées que

les prédications, les cérémonies, les offices de la journée ont pu suggérer.

Nous ajouterons même que pour un grand nombre cette nuit qui suit un jour de pèlerinage est très funeste.

Lorsqu'on l'a passée tout entière dans des plaisirs affolés, suivant les mœurs et usages du jour, quel goût peut-on trouver à la prière ? Et lorsqu'un jour de fête, l'esprit est incliné à des divertissements nocturnes, quelles délices le cœur peut-il goûter, dans les exercices religieux de la journée ?

Remplies de toutes ces vanités, âmes mondaines, votre présence à l'église est injurieuse à J.-C. dont vous profanez les mystères ; injurieuse aux saints, que vous paraissez honorer un moment pour les traiter ensuite avec plus de mépris et d'indignité ; injurieuse au peuple fidèle, qui vous voit dans ses rangs, et que vous scandaliserez ensuite par une nuit de libertinage.

Tels sont, nous en convenons, les tristes accompagnements du pèlerinage dans nos pays, où les traditions les plus saintes sont profanées. Mais, faut-il, parce que ces abus existent, supprimer les pèlerinages ? Ce serait vouloir donner un coup mortel au cœur, parce qu'il y a une partie du corps, attaquée par la maladie.

Supprimons les abus, qui sont une grande plaie, et conservons nos pèlerinages, en corrigeant les défauts qui s'y introduisent.

Un pèlerinage, entrepris par esprit de pénitence, fait avec humilité, accompagné du jeûne, quand on le peut, de la prière toujours, de l'aumône et des autres pratiques de religion, ne peut être que saint et louable. C'est dans cet esprit que l'Eglise le permet et le conseille, et c'est aussi dans cet esprit qu'il le faut entreprendre et pratiquer.

Si l'Eglise approuve les associations, les confréries, les pèlerinages, c'est qu'elle espère exciter, par ces moyens, la piété des fidèles, ranimer en eux le feu de la charité, et leur faciliter, par les grâces qu'ils retirent de ces pieux exercices, l'accomplissement d'autres devoirs plus importants. Quelque louables que soient les pèlerinages, ils deviennent infructueux si l'on ne remplit en même temps les engagements sacrés du chrétien et les devoirs de son état.

Le pèlerinage à Saint-Fiacre, l'inscription de son nom sur le registre de la confrérie, la récitation d'évangiles accompagnée de l'imposition de l'étole sainte, l'offrande même généreuse versée dans les tronc, l'assistance aux solennités annuelles du patron, toutes ces pratiques sont recommandables. Elles peuvent contribuer à la sanctification des pèlerins ; mais elle ne les sanctifient pas, lorsqu'ils ne sont pas fidèles à la loi de Dieu, parce qu'alors il n'est ni le principe, ni l'objet, ni la fin de leur pèlerinage. Donc si l'on veut mériter les suffrages de saint Fiacre, on doit se rendre à son Eglise avec recueillement, et dans le dessein d'attirer sur

soi et sur les siens les faveurs du ciel, sans se permettre ni jeux, ni danses, ni débauches.

L'auteur de la *Vie de Charlemagne* nous apprend qu'autrefois, on exigeait des pèlerins des certificats attestant qu'avant leur départ, ils s'étaient exercés longtemps au jeûne, à l'aumône, à la prière.

Le moyen le plus efficace pour nous rendre saint Fiacre propice, c'est d'imiter ses vertus.

« Ah ! disait saint Augustin, honorer les saints sans les imiter, c'est désavouer intérieurement les honneurs qu'on leur rend à l'extérieur. »

Quand nous engageons à imiter les saints, nous ne demandons pas d'être des hommes de prodiges, mais des chrétiens de mœurs. Des vertus et non des miracles, telle sera la devise du pèlerin.

Tous les saints ont brillé par les mêmes vertus, quoique leurs combats aient été différents. Les martyrs ont bravé la mort avec l'appareil le plus effrayant. Les saints docteurs ont combattu l'hérésie. D'autres, comme saint Fiacre, ont foulé aux pieds les caresses, les menaces des parents ; il a fallu combattre la chair et le sang.

Les combats sont différents, mais les vertus sont les mêmes.

La vertu des saints, c'est l'humilité.

Saint Fiacre fut humble jusqu'à refuser une couronne, pour mieux triompher de ses passions.

La vertu des saints, c'est l'abnégation, c'est la charité.

Saint Fiacre, détaché de tous les biens fragiles de la terre, devient le grand bienfaiteur des pauvres et le consolateur des affligés.

La vertu des saints, c'est la mortification.

Saint Fiacre est pardessus tout un homme de retraite, de pénitence, de crucifiement.

La vertu des saints, c'est l'obéissance aux commandements de Dieu et à toutes les décisions de l'église et des supérieurs.

Saint Fiacre, homme de foi et d'obéissance, n'agissait que par les ordres de son supérieur saint Faron.

On n'entreprend pas un long et fatigant pèlerinage pour révéler des hommes de vices et d'erreurs. Or, puisque ce sont les vertus de saint Fiacre qui le font honorer des pèlerins, pourquoi ne cherchent-ils pas à l'imiter? Ne pas imiter ce qu'on loue dans son semblable, c'est folie. « Le pèlerin, dit saint Chrysostôme, doit imiter celui qu'il loue, ou il doit cesser de le louer, s'il ne veut pas l'imiter. »

Dieu récompense souvent par des prodiges la grande foi du pèlerin. C'est en même temps une manifestation éclatante des vertus du saint et de la gloire qu'il possède au séjour des élus. Cette réputation de vertus et l'éclat des miracles ont, de

tout temps, attiré les foules au tombeau de saint Fiacre.

Le corps saint était à peine enseveli que les prodiges devenaient journaliers, et la confiance des peuples et la multiplicité des grâces obtenues fondèrent ce pèlerinage, qui n'a pas été interrompu depuis douze siècles.

Quoique le corps de saint Fiacre ait été transporté à Meaux, cependant le protecteur de la Brie préférerait répandre ses faveurs au lieu de sa chère solitude, et les habitants de la cité meldoise ont gardé une grande dévotion pour ce pèlerinage jusqu'à la première Révolution, qui fut le signal de tant de révolutions.

Dans les temps de calamités surtout, les populations environnantes venaient implorer la protection de saint Fiacre.

En 1583, le mal qui répand la terreur s'était manifesté à Meaux. Le 2 septembre de cette année, les religieux de Saint-Faron vinrent en procession à Saint-Fiacre pour demander la cessation du fléau. Trois jours après, arrivèrent de Meaux les paroisses de Nogent-l'Artaud et de La Chapelle-sur-Crécy. Ces processions, appelées blanches, étaient composées de plus de 900 personnes, vêtues de toile depuis la tête jusqu'aux pieds, marchant deux à deux, et les curés portant le Saint-Sacrement.

L'un d'eux chanta la grand'messe à l'autel de Saint-Fiacre.

Le dimanche 15 du même mois, la procession générale de la cathédrale de Meaux et de tout le clergé arriva à Saint-Fiacre, suivant le Saint-Sacrement.

Les religieux de Saint-Faron, les magistrats de la ville, et plus de 2,000 pèlerins s'agenouillaient, ce jour-là, dans le sanctuaire de l'humble anachorète, pour y entendre la grand'messe et recevoir la bénédiction de Dieu et les consolations de son serviteur.

Quelques années après, le 30 août 1590, époque de grandes calamités, la ville de Meaux, qui avait ressenti précédemment le pouvoir bienfaisant de saint Fiacre, recourut encore à son invocation. Processions générales avec la châsse de saint Fiacre, litanies, prières publiques, toute la pompe extérieure du culte fut déployée pour obtenir de Dieu un triomphe que le ciel ne pouvait bénir, parce que les prières étaient faites contre l'esprit de l'Eglise. Aussi, quelques jours après, les enseignes de Henri-le-Grand entraient triomphantes dans la ville, et le diocèse de Meaux se soumit à l'autorité de son légitime souverain.

Saint Fiacre, en dépit de la volonté du peuple, avait fait triompher le droit.

La ligue avait vécu.

En 1832, autre époque sinistre, où le choléra,

comme l'ange exterminateur, frappait les maisons, mais ici, sans aucune distinction, des processions furent organisées par les villages de Saint-Fiacre et des environs. La châsse, accompagnée d'un grand nombre de fidèles (la peur en grossissait les rangs) fut portée processionnellement à la chapelle de la fontaine, et les survivants aiment à rappeler qu'à partir de ce jour, le fléau cessa de faire des victimes dans le pays.

Aujourd'hui, le déclin de la foi a diminué aussi le nombre des pèlerins. Les deux fêtes de la Sainte-Trinité et de la Saint-Fiacre sont cependant encore assez fréquentées. La fête patronale surtout a le privilège d'attirer un grand concours de personnes, et, disons-le, à la louange des habitants de Meaux. Une phalange intrépide, dirigée par MM. les vicaires de la cathédrale, quitte le matin la vieille cité, et sans se préoccuper de la longueur du chemin ni des fatigues de la journée, envoie à tous les échos les cantiques sacrés, les litanies pieuses, les hymnes à saint Fiacre. Puis alternant les cantiques avec la récitation du saint Rosaire, ce bataillon sacré sème dans nos campagnes, hélas ! si arides en piété, l'édification et l'entrain religieux.

Le pèlerinage a commencé sous les plus heureux auspices, et la puissance des voix et les accents joyeux indiquent la force morale puisée dans la sainte Eucharistie.

Les saints mystères sont célébrés en plein air, sur l'emplacement de l'église du prieuré, détruite

en 1791. C'est le lieu qui a reçu la dépouille de saint Fiacre ; c'est là qu'a été offert pendant plus d'onze cents ans le saint sacrifice ; c'est là que la foule des pieux pèlerins s'est agenouillée, a prié et a reçu des grâces de sanctification, de protection, de guérison. C'est là que les bons religieux, préposés à la garde du tombeau du saint, ont confessé, prêché, et chanté les louanges du Seigneur. Que de souvenirs se rattachent à ce sol, et qu'il fait bon renouveler ces antiques et pieuses traditions, qui ont fait la consolation de nos ancêtres !

Le lieu ne pouvait donc être mieux choisi.

Après les offices du matin, les pèlerins se dispersent pour se réunir par groupes de parents ou d'amis.

Sous les voûtes de feuillages, un repas champêtre est pris, où coule en abondance l'eau des puits de Saint-Fiacre, en attendant l'heure où on pourra se désaltérer à la source de la chapelle.

L'heure des vêpres est devancée par les pieux fidèles qui, réunis à l'église, y font entendre les saints cantiques. Après les vêpres, le salut solennel, et à la suite procession générale et sur deux rangs à la fontaine de Saint-Fiacre, avec chants de cantiques, de litanies, d'hymnes, de récitation du chapelet, dans tout le parcours.

A la chapelle de la fontaine, la voix d'un prédicateur donne quelques avis pratiques, et les pèlerins se séparent pour prendre chacun leur direc-

tion. Mais le groupe le plus nombreux et le plus édifiant est celui à la rencontre duquel on s'en va joyeux le matin, et qu'on quitte, le soir, avec regret, et en le voyant prendre la route de Meaux.

Notre tristesse n'est pas sans espérance, on s'est dit : au revoir, à l'année prochaine.

Les archives du monastère ont enregistré les noms de quelques pèlerins illustres. En 1641, la pieuse reine Anne d'Autriche arrivait, à pied, de Montceaux au tombeau de saint Fiacre, et se confondait dans la foule des pèlerins. Elle venait rendre au patron de la Brie ses actions de grâces pour trois marques évidentes de sa protection sur la famille royale.

Par suite d'un vœu de pèlerinage qu'elle avait fait à Saint-Fiacre, Louis XIII tombé malade à Lyon, avait été complètement guéri, — première faveur du saint.

La reine elle-même avait éprouvé le crédit du glorieux confesseur auprès de Dieu, dans la guérison d'une maladie grave, contre laquelle l'art médical et chirurgical avait échoué, — deuxième faveur.

Le troisième bienfait, pour lequel elle avait cœur de témoigner sa gratitude, c'était la naissance du grand monarque, qu'elle reconnaissait devoir à l'intercession de saint Fiacre, à la suite de plusieurs dévotions qu'elle avait pratiquées à cette intention.

Sa reconnaissance la porta à faire présent à l'église de Saint-Fiacre des langes bénits que le pape Urbain VIII lui avait envoyés pour le prince qu'elle mit au monde peu de temps après.

Il serait difficile d'exprimer les sentiments et les marques de reconnaissance que Louis XIII et son épouse firent paraître toute leur vie envers saint Fiacre. Le monarque légua par son testament 1,200 écus à son monastère. La pieuse reine envoyait tous les ans à Saint-Fiacre faire un pèlerinage en son nom et à son intention. En 1642, ce fut M. l'abbé de Maignan, son prédicateur ordinaire, qu'elle choisit.

Puisque nous sommes dans la famille royale, n'en sortons pas, sans mentionner de nouveau le pèlerinage de Louis XIV et de son auguste épouse, au mois de juillet 1683. Au retour de la visite des frontières, leurs Majestés rendirent leurs vœux au patron de la Brie, accompagnées de notre grand Bossuet, qui, trois ans après, revenait à Saint-Fiacre, commencer une neuvaine pour obtenir la guérison du roi, attaqué d'une fistule. Bossuet célébra pontificalement à l'autel de Saint-Fiacre, et il fit à la messe un discours onctueux et pathétique. Le prélat dina au monastère avec plusieurs personnes de distinction, qui l'avaient accompagné, et il laissa aux religieux le soin de continuer la neuvaine. Elle eut tout le succès possible, et le royaume vit en peu de temps ses pleurs changées en actions de grâces.

Saint Fiacre qui avait obtenu de Dieu une naissance si chère, s'intéressait à la vie et à la santé du monarque.

Louis XIV, le grand roi, était le protégé de l'humble solitaire. Aussi favorisa-t-il toujours et le monastère et l'église qu'il fit restaurer à grands frais.

En rapprochant la piété de Louis XIV et son respect pour saint Fiacre du mépris et de la conduite indigne de deux rois d'Angleterre, nous pouvons juger des fruits et des résultats différents. Il est vrai que ces deux monarques, loin de chercher la faveur de saint Fiacre, allaient au devant du courroux céleste.

Jean, roi d'Angleterre, avait pillé la ville Meaux et détruit le prieuré de Saint-Fiacre. Son impiété n'était pas encore satisfaite. Il voulait soustraire le corps de saint Fiacre et le transporter dans son pays. Dissuadé par quelques seigneurs il se contenta de prendre la mâchoire inférieure. Arrivé à Montlouet, près de Gournay en Normandie, où il y avait une chapelle du saint, le roi sacrilège demeure immobile. Ni la force, ni l'adresse ne peuvent le faire sortir de la chapelle. Il est obligé d'y laisser la sainte relique, et à partir de ce moment, il perdit toutes ses possessions en France et en Angleterre, et fut, à bon droit surnommé Jean sans terre. Une mort misérable ne tarda pas à finir sa honteuse existence.

Le second monarque, Henri V, aussi roi d'Angleterre, vient à Saint-Fiacre, non pour y faire ses libéralités comme beaucoup d'autres princes. C'est aux dépens du monastère qu'il se montre généreux.

Il en fait pêcher l'étang, et distribue le poisson à toute sa suite, sans témoigner la moindre reconnaissance. Le châtiment arrive vite. Une maladie honteuse le saisit, et il en meurt au château de Vincennes, l'an 1422, le 29 août, veille de la fête de saint Fiacre. Quelques historiens rapportent ces paroles du roi moribond. « Il faut que les Ecossais soient animés d'une bien forte haine contre les Anglais, puisque non contents de leur faire la guerre à outrance sur la terre, ils la leur font encore si cruellement du haut du ciel. » (On sait que les Ecossais servaient dans les troupes françaises.)

Nous devons signaler aussi au tombeau de saint Fiacre le pèlerinage de deux saints : saint François-de-Sales et saint Vincent-de-Paul.

Nous avons dans l'église un tableau représentant saint François-de-Sales, en surplis et en étole, debout et tenant par la main une religieuse de la Visitation agenouillée auprès d'un tombeau, semblable au cénotaphe de Saint-Fiacre. Au-dessus du tombeau et environné de nuages apparaît saint Fiacre. Le saint évêque indique de la main gauche à la religieuse l'apparition du saint ermite, et semble l'engager à la confiance et à la reconnaissance. Il n'est pas douteux que ce tableau commé-

moratif rappelle un miracle de guérison opéré par saint Fiacre en faveur de la religieuse qui se recommanda à ses prières sur l'avis de son père spirituel saint François-de-Sales. Nous avons ici, par la peinture, un témoignage de la piété et de la confiance de saint François-de-Sales envers saint Fiacre.

Nous pourrions ajouter à ces illustres noms, des cardinaux, des connétables, des maréchaux de France. Ceux que nous avons cités suffisent pour faire connaître et l'importance du pèlerinage et l'intérêt universel qu'on y attachait.

CHAPITRE X

Monastère, Eglise de Saint-Fiacre,

Chapelle de la Fontaine.

Comme saint Fiacre avait fait profession de la vie religieuse dans l'abbaye de Sainte-Croix, on peut croire qu'il en reconnut l'abbé comme supérieur. L'oratoire et l'ermitage qu'il avait bâtis en étaient une dépendance.

S'ils ne furent pas habités par des religieux pendant la vie de saint Fiacre, ils le furent bientôt après sa mort, par des moines de l'abbaye de Sainte-Croix. L'observance monastique y a subsisté jusqu'à la Révolution.

Saint Faron fit ériger en prieuré, dépendant de l'abbaye de Sainte-Croix, toute l'étendue de territoire, qui depuis a pris le nom de Saint-Fiacre. Ce pieux évêque y envoya un prieur et cinq religieux de son abbaye, pour y célébrer l'office divin, garder l'observance régulière, et satisfaire à la dévotion des fidèles, qui viendraient en ce lieu honorer la mémoire de saint Fiacre ; tel fut le commencement de ce prieuré.

Ces premiers religieux bâtirent une nouvelle Eglise, sous l'invocation du saint confesseur, à la place de la chapelle de l'ermitage, trop étroite pour l'affluence des pèlerins.

La nouvelle colonie religieuse, destinée à la garde de son tombeau, s'agrandit insensiblement, et le désert ne tarda pas à se peupler.

Les colons nouveaux défrichèrent une partie de la forêt de Breuil, cultivèrent les terres et plantèrent la vigne.

L'un des coteaux défrichés et plantés par les moines s'appelle la *Vignette* ; un autre : *Les Velours*. Est-ce par dérision ?

La dévotion envers le saint croissant de jour en jour, quelques habitants de Meaux et des villages voisins bâtirent des maisons autour de son église, pour y recevoir les pèlerins. Ils étaient à la fois hôteliers et marchands de chandelle, c'est-à-dire de cierges qu'on faisait brûler au tombeau. On construisit aussi une Eglise paroissiale, pour les y instruire et pour leur administrer les sacrements. On ne trouva pas de patron plus propre à leur retracer les vertus de saint Fiacre, ni de plus convenable à la situation du lieu, que le saint précurseur de Jésus-Christ, apôtre des déserts. Cette église, dédiée sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, tenait de toute antiquité à l'église prieurale. Mais en 1658, son état de vétusté déterminant les religieux à en construire une nouvelle.

On convint de la réédifier sur la place contiguë au cimetière de la paroisse, selon le dessin et le devis agréés par M. l'official, sous condition qu'on emploierait les matériaux de la vieille église à la construction de la nouvelle, et que l'emplacement de l'ancienne église, du vieux presbytère et du jardin du curé appartiendrait aux religieux.

Les habitants de Saint-Fiacre s'assemblèrent le vendredi 30 novembre 1658, au son de la cloche, selon leur coutume, pour délibérer sur ce sujet important. Ils consentirent, par écrit, sans aucune opposition ni contradiction, au changement proposé.

Cet acte pacifique, si différent des cohues modernes, est passé par devant Jean de Luvigny, notaire royal, et signé de tous les paroissiens. En conséquence, le monastère acheta, le 7 mars 1658, les maisons, mesures, jardins et terrains de plusieurs particuliers. C'est dans cet endroit qu'on bâtit la nouvelle église et le presbytère, avec un jardin adjacent. En moins d'un an, l'église fut en état de recevoir la bénédiction. Il est vrai de dire qu'elle ne brillait pas par son architecture.

M. Caignet, grand-vicaire du diocèse de Meaux, vint le dimanche de la Quinquagésime 1659, pour cette cérémonie. Il bénit l'église sous le nom de son ancien patron, saint Jean-Baptiste, et la maison de Saint-Fiacre trouva, dans sa liberté et son agrandissement, un dédommagement des frais que cette construction lui avait occasionnés.

La nouvelle église était très modeste. Elle consistait en une seule nef de 17 mètres de longueur, à laquelle on ajouta en 1810 une petite chapelle qui fut à la fois la chapelle de la Sainte-Vierge et de Saint-Fiacre.

En 1866, une restauration importante était devenue nécessaire. Le plafond, supporté par de vieilles poutres, tombait en ruines. Avec l'autorisation de Mgr Allou, évêque de Meaux, une quête fut faite dans le diocèse, dont le produit fut employé à la restauration et à l'agrandissement de ce sanctuaire. Des voûtes ogivales, un chœur, un sanctuaire, deux chapelles nouvelles rendirent un peu d'éclat à cette pauvre Église, qui était devenue le lieu de pèlerinage, depuis la destruction de celle du monastère. Aujourd'hui, bien qu'elle soit encore très insuffisante aux jours où il y a grand concours de fidèles, cependant les pèlerins sont heureux d'y trouver un peu plus d'air : car, autrefois on y suffoquait. Cette église, ainsi restaurée et agrandie a été bénite par Mgr Allou, le 7 octobre 1866, sous le vocable de saint Jean-Baptiste et de saint Fiacre.

Les religieux desservirent la petite église paroissiale jusqu'au treizième siècle. Mais le troisième concile de Latran leur ayant fait une loi de se retirer dans leurs monastères et de pourvoir à leurs cures, ils nommèrent des prêtres séculiers, qui prirent successivement la dénomination de vicaires perpétuels, de recteurs, et enfin de curés. Cepen-

dant le prieur tenait à garder le titre de curé primitif, et tous les droits honorifiques ainsi que les oblations des fêtes principales lui restèrent.

Il y avait dans l'étendue de la paroisse une commanderie de Malte, appelée Dieu-l'Amant, et qui a été convertie en ferme, aujourd'hui du territoire de Villemareuil. La chapelle était dédiée à saint Avit ou Avoie. Elle dépendait du grand prieuré de France.

Vers l'an 857, quelques idolâtres Normands pillèrent tous les saints lieux, les églises, les monastères du royaume situés dans le voisinage de la Seine, de la Loire et de la Marne. Ceux de saint Faron et de saint Fiacre ne devaient pas trouver grâce. Le feu acheva de consumer ce que le fer et la violence avaient épargné. Ces incursions des normands occasionnèrent le dépérissement du monastère de saint Fiacre. Saint Gilbert évêque de Meaux, travailla avec un zèle infatigable à réparer le bouleversement des lois, qui laissait les laïques et les gens de guerre en possession des abbayes. Il était suscité de Dieu pour effacer les ruines accumulées depuis plus de cent ans. Aussi, grâce à sa sagesse, vit-on, à la fin du dixième siècle, refleurir le bon ordre dans le diocèse.

Les faveurs célestes se multipliaient au tombeau de saint Fiacre. Dieu se montrait si libéral envers son fidèle serviteur que l'invoquer c'était être guéri. Aussi la reconnaissance enrichissait l'église et augmentait les donations faites au monastère.

Gérard Dubois, ou de Bosco, surnommé de Brinche, voulut aussi reconnaître les faveurs qu'il avait reçues de Dieu, par l'intercession de saint Fiacre. Il légua à son monastère, du consentement de son épouse, sa maison de Brinche, et tout ce qui en dépendait : bois, prés et terres labourables. Il ne s'en réserva que l'usufruit pendant sa vie et celle de son épouse. C'est dans l'étendue de cette donation, au-dessous du village de Montceaux et sur les confins du territoire de Villemareuil, qu'est située la Fontaine de Saint-Fiacre, sur laquelle on a bâti depuis plusieurs siècles une chapelle très fréquentée par les pèlerins.

En 1650, pendant la guerre des princes, des paysans tuèrent un tambour des troupes anglaises, commandées par le comte de Baudy. Le meurtre ayant eu lieu près de la chapelle de la Fontaine, les soldats irrités la détruisirent entièrement, pensant ainsi se venger des auteurs de l'assassinat, en s'attaquant à un objet pour lequel le pays avait une grande vénération.

Après le départ des troupes, la chapelle fut reconstruite et elle subsista jusqu'en 1852, époque à laquelle son état de dégradation fit penser à la remplacer par celle qu'on voit aujourd'hui, et qui est due encore à la générosité des prêtres et des fidèles du diocèse.

Comme autrefois, ce qui touche au culte de saint Fiacre ne subsiste que par les aumônes et les offrandes des fidèles. La dévotion du diocèse

pour le saint ermite n'a jamais permis qu'une pierre tombât d'un de ses monuments sans qu'aus-sitôt la charité, sollicitée par un zèle opportun, s'empressât de la relever.

Les bois provenant du legs de Gérard et de sa femme s'appelaient autrefois *la Claire Forêt* : on a défriché depuis et mis en culture cette forêt.

Et, puisque nous parlons de la fontaine, il est utile de dire l'origine de cette fontaine, que quelques personnes ignorantes confondent avec une autre située à quelques cents mètres de là, disant que la véritable fontaine de Saint-Fiacre n'est pas à l'endroit de la chapelle.

Il serait fort surprenant que tout le monde se fût trompé jusqu'ici. Religieux de Saint-Fiacre, curés, pèlerins, tous auraient porté leurs hommages à un endroit qui n'était pas le véritable lieu de dévotion. Nous donnerons tout à l'heure le misérable motif de cette contradiction.

Disons d'abord pourquoi la multitude se porte à la fontaine de saint Fiacre, à 3 kilomètres du pays, pour boire de cette eau salubre, et y chercher l'espoir de la guérison.

Nous avons dit que saint Fiacre, averti de sa fin prochaine, était allé recevoir une dernière bénédiction de son évêque saint Faron, et en même temps se recommander aux prières des bons religieux de Sainte-Croix.

A son retour, pressé de soif et de lassitude, dans

la plus grande chaleur de l'été (il ne faut pas oublier que saint Fiacre est mort le 30 août), il s'assied pour prendre un repos nécessaire, au lieu appelé aujourd'hui *la Fontaine de Saint-Fiacre*, entre Montceaux et Villemareuil. Puis, s'agenouillant, il prie Dieu d'apaiser sa soif. Aussitôt il voit son désir exaucé : une source d'eau claire jaillit en cet endroit. Le saint en but et se sentit soulagé. Après en avoir rendu grâces à Dieu, il le supplia de bénir cette source miraculeuse, afin qu'elle ne tarît point, et que son eau fût salubre à tous ceux qui, d'une foi vive, en feraient usage.

Voilà la tradition pieuse, et tout porte à croire qu'elle est vraie. En effet, pourquoi aller à une fontaine aussi éloignée, lorsque les sources ne manquent pas dans le pays ? Pourquoi cette chapelle construite dans les temps les plus reculés, et sur un terrain étranger à la paroisse de Saint-Fiacre ? Elle est bâtie aux limites du territoire de Villemareuil, à 1 kilomètre seulement de Montceaux. Et les pèlerins savent les difficultés du chemin qu'il faut affronter pour y arriver, au point que la procession est obligée de prendre un long détour pour ne pas s'engager dans des fonds marécageux ou pour éviter de gravir des côtes escarpées.

Et, si l'on compte les guérisons opérées par la vertu de ces eaux miraculeuses, on aura le droit de s'écrier, oui, le doigt de Dieu est là, et son ser-

viteur nous a légué dans cette source pure un témoignage de la plus noble reconnaissance.

Le concours des pèlerins, les prodiges répétés, la construction de la chapelle nous disent avec raison que la véritable source est là ; et si des esprits ignorants ont cru et fait croire à l'existence d'une autre fontaine de saint Fiacre, nous sommes en droit de leur demander leurs preuves. Ils répondront que lorsque vous posez les pieds dans l'autre source, l'eau bouillonne, et cela suffit, selon eux, pour établir un miracle, lorsqu'on ne doit y voir qu'un effet très naturel. Cette seconde source, qui est très forte, charrie une grande quantité de sable, et autrefois, où elle n'avait pas de courant libre comme aujourd'hui, le sable accumulé ne permettait pas à l'eau de jaillir d'un seul jet, de sorte qu'en y enfonçant un objet : un bâton, le pied, la main, il se formait plusieurs bouillons ; et on appelait cette Fontaine : *La Fontaine bouillonnante et miraculeuse* ; et un résultat physique nécessaire donnait lieu à une idée superstitieuse.

Aujourd'hui, cependant, que cette source a un cours régulier, ses partisans ont du diminuer quelque chose de leurs prétentions. Car elle n'est plus la *fontaine bouillonnante*, mais une source qui coule à l'état ordinaire tout comme une autre. Une prière de saint Fiacre a fait surgir la vraie fontaine ; un coup de bêche d'un paysan a suffi pour détruire la réputation de sa rivale.

Il reste à éclaircir une petite question. Certains

lecteurs pourraient objecter que saint Fiacre, dans ses voyages à Meaux, ne prenait pas le plus court chemin, puisqu'il est dit qu'au retour de sa dernière visite à saint Faron, il passa par l'endroit appelé aujourd'hui la Fontaine. Nous ne supposons pas que malade comme il l'était, il aurait consenti à allonger sa course. C'était donc son chemin ordinaire.

Il faut se rendre compte de l'époque. Au septième siècle, les chemins n'étaient pas tracés comme aujourd'hui. Les forêts couvraient les endroits que nous voyons cultivés, et il ne répugne pas de croire que saint Fiacre allait joindre là une voie déjà fréquentée, pour descendre à Trilport et se rendre à Meaux. Les communications entre Jouarre et Meaux ont eu lieu longtemps de ce côté, et tout près de la Fontaine, se trouve un groupe de maisons portant le nom de Mimeaux, c'est-à-dire moitié du chemin de Jouarre à Meaux. Cette désignation est assez significative.

Nous avons dit que les donations et les libéralités abondaient au monastère. Elles facilitèrent à l'abbé Adam les moyens d'établir au prieuré de Saint-Fiacre une communauté fixe de 10 religieux, y compris le prieur avec un convers et une converse, tous tirés de l'abbaye de Saint-Faron, dont ce prieuré avait toujours dépendu. Ce chiffre de dix religieux ne fut pas toujours maintenu. Les désastres de la guerre appauvrirent souvent le monastère, et les désordres causés plus tard par

les Huguenots avaient réduit les moines au nombre de deux, qui n'osaient même plus paraître au milieu de ces ruines. Ils erraient dans les bois qui leur servaient d'asile contre la fureur des hérétiques.

Un fait assez important à signaler dans l'histoire du monastère, c'est l'érection de la chapelle de Villemareuil en cure, par Jean de Buz, frère de Charles.

Cette érection qui eut lieu en 1549, malgré l'opposition des religieux, du curé et des habitants de Saint-Fiacre, fut la pomme de discorde dans la suite des temps.

Les seigneurs de Villemareuil réclamaient pour leur curé le partage dans certains revenus, et les religieux répondaient par un refus formel, alléguant l'érection illégale de la cure. Et, comme elle était due au bon plaisir des seigneurs, c'était aux seigneurs à prendre à leur charge les conséquences de cette nouvelle situation. Des procédures se succédèrent à cette occasion, mais sans aucun résultat. La réponse du prieur était invariablement la même : « vous avez voulu ériger votre chapelle domestique en cure. Le titulaire est à votre nomination, nourrissez-le. En cela vous suivrez ce qui se pratique dans toutes les nouvelles érections de paroisses. »

La Révolution a mis fin à ces chicanes. La paroisse de Villemareuil a perdu son titre de cure,

et aujourd'hui, grâce à des démarches actives de M. le baron d'Avène, maire de la commune, et successeur éloigné de Gérard Dubois, dans la propriété de Brinche, une nouvelle église, remarquable par le bon goût de son architecture, a réclamé un titre nouveau. Erigée en chapelle vicariale, l'église de Villemareuil est desservie par le curé de Saint-Fiacre.

Terminons ces quelques notes sur le monastère de Saint-Fiacre et ses religieux par un mot qui est la fin de toutes choses : la destruction.

Après avoir été pillé, ravagé, détruit et reconstruit bien des fois, dans l'espace de 1,100 ans, le marteau révolutionnaire le ruina entièrement, l'an IV de la Liberté. Le 25 avril 1792, a été commencée la démolition de l'église du monastère et le samedi 2 juin de la même année, à 8 heures du matin, on transporta la tombe de saint Fiacre, du monastère dans l'église paroissiale.

En 1817, on démolit le portail, seul reste de l'église du monastère. Au frontispice, dans une niche, se trouvait une statue de saint Fiacre, en pierre, d'environ trois mètres de hauteur. Elle est restée plusieurs années sous des arbustes, où les gouttes de pluie, l'humidité, le défaut d'air ont achevé de la détériorer. Il n'en reste plus que quelques tronçons informes et la tête presque entière.

En quelques jours le vandalisme avait fait disparaître ce qui avait coûté tant de sueurs et de peines à nos moines : ce monastère entretenu par

la piété des rois et des peuples, cette grande et belle église, qui avait été le témoin de si nombreux miracles.

Des arbres couvrent aujourd'hui ces décombres et le visiteur foule souvent, sans le savoir, ce sol vénéré par de nombreuses générations accourant à l'envi porter leurs vœux, leurs hommages, leur reconnaissance à l'humble solitaire que la Brie a proclamé son patron.

La maison du prieur seule est restée debout, et c'est cette maison avec ses dépendances qu'une pensée de charité doit convertir en orphelinat. Ainsi l'esprit de Jésus, qui aimait tant les enfants revivra dans cette maison, inspiré, fortifié par le souvenir de saint Fiacre, son premier habitant, qui, du haut du ciel, bénira des efforts consacrés à sa mémoire.

CHAPITRE XI

Confrérie de Saint-Fiacre.

Les miracles fréquents qui s'opéraient au tombeau de saint Fiacre, avait tellement répandu son culte, que pour satisfaire la dévotion des pèlerins on avait, d'antique date, établi une confrérie, qui fut approuvée et enrichie de précieuses indulgences, par Urbain VIII, en 1623.

La bulle de ce souverain Pontife est conçue en ces termes : « Urbain, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à tous les chrétiens fidèles, que ces présentes lettres verront, salut et bénédiction apostolique.

Y ayant, dans l'église du prieuré de Saint-Fiacre, diocèse de Meaux, comme nous avons appris, une pieuse et dévote confrérie de fidèles chrétiens de l'un et l'autre sexe, canoniquement instituée sous l'invocation du même saint Fiacre, à la louange de Dieu tout-puissant, les confrères de laquelle nos bien-aimés fils s'étudient à pratiquer des bonnes œuvres, nous désirons que ceux qui se mettront en ladite confrérie, soient animés en l'exer-

cice de ses œuvres pies et que les autres chrétiens soient invités à s'enrôler en ladite confrérie, et que ladite église soit en dûc vénération, nous confiant en la miséricorde du même Dieu tout-puisant, en l'autorité de ses bienheureux apôtres, saint Pierre et saint Paul, octroyons libéralement d'autorité apostolique, par la teneur de ces présentes, à tous et à chacun des fidèles chrétiens de l'un et l'autre sexe, lesquels étant véritablement pénitents et confessés, entreront en ladite confrérie, s'ils ont reçu le très saint sacrement de l'Eucharistie, le jour de leur première entrée, ou qui, véritablement pénitents, confessés et nourris de la sainte communion, si cela peut se faire commodément à l'article de leur mort, invoquant de cœur s'ils ne peuvent de bouche, le nom de Jésus, et semblablement auxdits confrères, qui véritablement pénitents et confessés et nourris de la sainte communion, visiteront tous les ans ladite église, le jour de la fête du même saint Fiacre, depuis les premières vêpres jusqu'au soleil couchant du jour de cette fête, et y feront dévotes prières à Dieu pour l'exaltation de notre mère la sainte église, pour l'extirpation des hérésies, pour la paix entre les princes chrétiens, et pour le salut du pontife romain, le susdit jour qu'ils feront cela, indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés. De plus, nous octroyons aux mêmes confrères pénitents, confessés et munis de la communion, qui visiteront dévotement l'église susdite, le premier et le second jour de la Pentecôte, le jour de la

Sainte-Trinité et de l'octave de saint Fiacre, et y prieront comme dessus, les jours des dites fêtes qu'il feront cela, sept ans et sept quarantaines de pardon.

Enfin, nous remettons par l'autorité susdite, aux mêmes confrères, autant de fois qu'ils assisteront aux offices divins, qui seront célébrés en la même Eglise, ou qui se trouveront aux assemblées publiques ou particulières qui se feront pour quelque œuvre pie, ou logeront les pèlerins, ou accompagneront le Très Saint-Sacrement de l'autel, lorsqu'on le porte à quelque malade, ou réconcilieront les ennemis, ou assisteront aux processions ordinaires ou extraordinaires de ladite confrérie, ou enseveliront les morts, ou réciteront cinq fois l'oraison dominicale et la salutation angélique pour les âmes des confrères de ladite confrérie, décédés en charité chrétienne, ou remettront quelque dévoyé en voie de salut, ou enseigneront les commandements de Dieu à ceux qui les ignorent, tout autant de fois pour chaque exercice des susdites œuvres soixante jours de pénitences à eux enjointes ou autrement dues en quelque manière que ce soit : Les présentes durables à perpétuité....

Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ 1623, le premier jour de septembre, l'an 1^{er} de notre pontificat. »

Le doyen et le chapitre de l'église cathédrale de Meaux, le siège épiscopal, vacant par la mort de

Jean de Vieux-Pont, arrivée le 16 août de la même année, approuvèrent cette bulle et en permirent l'usage le 22 novembre suivant.

Cette bulle, promulguée dans toute la France, donna un nouveau lustre au culte de saint Fiacre. Les peuples affluaient, et pour satisfaire les pieuses intentions des pèlerins et acquitter les messes votives qu'ils demandaient à l'autel de saint Fiacre, on obtint du même pape Urbain VIII un autel privilégié, où l'on pût dire la messe, en l'honneur du saint anachorète, les fêtes doubles, même de première classe. Le privilège était daté du 3 juillet 1630. Innocent XI le renouvela depuis le 29 octobre 1687, et Innocent XII, le 3 septembre 1694.

Tous ces précieux titres n'existent plus. Les privilèges sont donc anéantis, et quant à la confrérie de la paroisse de Saint-Fiacre, dite Grande Confrérie, la Fabrique possède encore un ancien registre du commencement de l'autre siècle, qui atteste son universalité et son extension, avant l'époque de nos troubles révolutionnaires, par le nombre considérable des associés qui y sont inscrits. La première page du registre porte cette note : « Registre de la Grande Confrérie de Saint-Fiacre, pour tous les diocèses de France, excepté ceux de Paris et de Meaux. » Il y avait donc un registre à part pour ces deux diocèses; ce qui prouve le chiffre énorme des associés.

Cette confrérie fut florissante jusqu'à la pre-

mière Révolution. Depuis ce temps, nous n'apercevons aucune trace de son existence jusqu'en juin 1849, où Mgr Allou approuva son rétablissement et les statuts nouveaux.

« Voulant répondre aux louables désirs des pieux fidèles, dit l'acte d'approbation, et favoriser, autant qu'il est en nous, la dévotion et le culte en l'honneur de l'illustre solitaire de la Brie, nous déclarons la Grande Confrérie de Saint-Fiacre rétablie, et nous en donnons ici le règlement. »

Statuts de la Confrérie de Saint-Fiacre.

ARTICLE PREMIER.

Une confrérie en l'honneur de saint Fiacre, est établie dans l'église de la paroisse de Saint-Fiacre.

ART. 2.

Tous les catholiques, de quelque âge, de quelque sexe, de quelque pays qu'ils soient, sont appelés à entrer dans cette confrérie.

ART. 3.

On inscrira sur un registre particulier, les noms, prénoms, qualité, âge, demeure, diocèse, date de l'entrée, et l'aumône de chacun des membres.

Une médaille ou une gravure de saint Fiacre, portant leur numéro d'ordre, sera délivrée à chaque confrère, le jour de son admission.

ART. 4.

Les membres de la confrérie se proposeront de

rendre à saint Fiacre un culte particulier d'honneur et de prières, et d'obtenir par sa puissante médiation, tous les secours nécessaires pour le salut de l'âme et pour les infirmités corporelles.

ART. 5.

Ils s'efforceront de visiter, chaque année, l'église paroissiale de saint Fiacre.

Nous leur rappelons, qu'il y a tous les ans, deux principaux pèlerinages; le premier, le jour de la fête de la Sainte-Trinité; le second, le dimanche qui suit le 29 du mois d'août, jour où l'on célèbre à Saint-Fiacre la fête du glorieux solitaire.

ART. 6.

Le premier lundi de chaque mois, une messe basse est dite alternativement pour les membres vivants et pour les membres défunts de la confrérie. Si le lundi est empêché, la messe est renvoyée au premier jour libre. La messe du mois dans lequel tombe la fête de la Sainte-Trinité, sera toujours dite le lundi de cette fête. Les honoraires de ces messes sont pris sur les fonds de la confrérie.

ART. 7.

Les confrères sont invités à réciter tous les jours, un *Pater* et un *Ave* pour leurs besoins mutuels et à terminer leurs prières du matin et du soir par cette courte invocation : *Saint Fiacre, serviteur de Dieu, priez pour nous.*

ART. 8.

Nous accordons pour chaque fois, 40 jours d'in-

dulgence à tous ceux qui seront fidèles à cette dernière pratique.

ART. 9.

Le produit des offrandes et aumônes faites par les confrères, sera employé à la décoration intérieure de l'église et à l'entretien de la chapelle de l'ermitage (chapelle de la Fontaine).

ART. 10.

La confrérie est dirigée par un conseil, composé de sept membres. Monsieur le curé de Saint-Fiacre est de droit président du conseil et directeur de la confrérie.

On choisit parmi les autres membres un trésorier et un secrétaire.

ART. 11.

Pour la première fois, nous nous réservons la nomination du conseil. Dans la suite, un membre sort chaque année et il est pourvu à son remplacement par la voie de l'élection. Le membre sortant peut toujours être réélu.

ART. 12.

Le Trésorier est dépositaire des offrandes des associés et des quêtes faites au profit de la confrérie.

ART. 13.

Le secrétaire conserve sur un registre la liste générale de tous les associés. Il rédige les procès-verbaux des séances et les fait signer par les membres du conseil.

ART. 14.

Le conseil de la confrérie se réunit toutes les fois que le président le juge à propos. Dans tous les cas, il y aura toujours au moins deux réunions par an. La première, avant la fête de la Sainte-Trinité, la seconde, avant la fête de la saint Fiacre.

ART. 15.

Les présents statuts seront affichés dans l'église de Saint-Fiacre et lus tous les ans, au prône de la messe paroissiale le jour de la fête.

Donné à Meaux, la veille de la fête de la sainte Trinité, 2 juin 1849.

† AUGUSTE,

Evêque de Meaux.

La cotisation de chaque confrère était fixée à 0 fr. 50 centimes le jour de son inscription, et à 0 fr. 25 centimes annuellement. La difficulté de recueillir tous les ans ces petites sommes a fait prendre un autre parti; celui de verser un capital, une fois donné, soit cinq francs au moins. Et, moyennant cette faible somme, les confrères jouissent à perpétuité, de leur vivant, du privilège de six messes par an, dites à l'autel de Saint-Fiacre, et après leur mort, de six messes également par an, dont l'une est un service solennel célébré le lendemain de la Trinité.

Nous aimons à faire connaître que tous les souscripteurs de dix francs, au moins, soit à la restau-

ration de l'église de Saint-Fiacre, qui a eu lieu en 1866, soit à la fondation de l'orphelinat, œuvre actuelle, ont droit aux mêmes avantages spirituels. Les noms de ces donateurs sont inscrits à perpétuité sur le registre de la grande confrérie de saint Fiacre et leur mémoire restera en bénédiction dans la paroisse, et le mérite de leurs bonnes œuvres, présenté à Dieu, tous les mois, à l'autel de son fidèle serviteur, aidera puissamment à leur éternelle félicité.



CANTIQUE EN L'HONNEUR DE SAINT FIACRE.

PATRON DES JARDINIERS

REFRAIN.

Glorieux patron de la Brie,
Sois favorable à nos vœux,
Pèlerins, toute notre vie,
Suivons le chemin des cieux.

1.

Nous gravons sur notre bannière
Cette devise de l'honneur :
« La foi, le travail, la prière, »
C'est le sûr chemin du bonheur.

2.

Quand notre fer tranche la terre,
Quand l'outil coupe le bourgeon,
Redis-nous, pieux solitaire,
Redis-nous toujours ta leçon.

3.

Au bord du ruisseau qui murmure.
En priant nous travaillerons ;
Saint Patron de l'horticulture,
Daigne bénir tes compagnons.

4.

Comme les fleurs sont à leurs tiges.
Comme le fruit pend au rameau,
Nous adhérons à tes vestiges,
Tous fiers de porter ton drapeau.

5.

Toutes les fleurs, en leur langage,
Sauront nous dire au doux printemps
« A Dieu consacrez le jeune âge,
« A Dieu vouez vos jeunes ans.»

6.

Quand le fruit que mûrit l'automne
Viendra couronner nos labeurs,
Nous dirons à Dieu qui le donne :
« Merci, mon Dieu, de vos faveurs! »

7.

L'oiseau, qui plein de confiance,
Se repose sur le rameau,
Nous instruit que la Providence
Prend soin du moindre vermisseau.

8.

La main de l'homme plante, arrose,
Dieu la choisit pour instrument....
Il donne parfum à la rose,
Il donne aux fruits l'accroissement.

9.

Arbre sans fruit, arbre stérile,
Tu nous rappelles le décret

Porté dans le saint Evangile ;
De tout paresseux c'est l'arrêt.

10.

Six jours de travail par semaine,
C'est bien la loi du Créateur ;
Et donnons au Dieu qui nous mène
Le saint jour, le jour du Seigneur.

11.

Grand saint, qui règne dans la gloire,
Toi que nous prenons pour patron
Accorde à nos vœux la victoire,
Et nous bénirons ton saint nom.



TABLE

PRÉFACE.	5
CHAP. I ^{er} . Saint Fiacre arrive à Meaux. — Son entrevue avec saint Faron, qui l'admet pour son disciple dans le monastère de Sainte-Croix.	10
CHAP. II. Saint Fiacre prend possession de la terre de Breuil. — Premiers miracles opérés dans sa solitude.	16
CHAP. III. Nouveaux prodiges de saint Fiacre. — Il étend miraculeusement son terrain. — Histoire de Becnaude, et origine de la pierre de saint Fiacre.	21
CHAP. IV. L'entrée de la chapelle de Saint-Fiacre autrefois interdite aux femmes.	26
CHAP. V. Saint Fiacre refuse la couronne d'Ecosse. — Sa mort.	31
CHAP. VI. Miracles de saint Fiacre.	39
CHAP. VII. Reliques de saint Fiacre.	53
CHAP. VIII. Culte de saint Fiacre.	69
CHAP. IX. Pèlerinage.	79
CHAP. X. Monastère, Eglise de Saint-Fiacre. — Chapelle de la Fontaine.	95
CHAP. XI. Confrérie de Saint-Fiacre.	108
Cantique en l'honneur de saint Fiacre.	117